

agēa **sénior** «Infos»

FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCE RETRAITÉS

www.ageasenior.fr



Sommaire

- 3** Editorial
- 5-9** Assemblée générale 2023
- 11** Lettre à Gérard Lebègue
- 12** Actualités PRAGA
- 13-15** Actualités CAVAMAC-PRAGA
- 16-17** La CNRPL communique
- 18-19** L'assurance en révolution
- 21-22** Les huissiers vous donnent les clés
- 24-25** Art & Histoire
Un Accadémicien dans l'assurance
- 27-29** Passion musicale
- 30-34** Voyage en Ouzbekistan
- 36-37** Biodiversité
- 38-51** La vie des Régions
- 52-53** Carnet & Hommage
- 54** Hommage & Calendrier 2024
- 56** Nouveaux adhérents
- 59** Conseil d'Administration agéa sénior
- 60** Répertoire des Amicales de Régions
- 61** Répertoire des Amicales de Compagnies
- 62** Conseil d'Administration Cavamac-Praga

Directeur de la Publication : Jean-Pierre CHATELLIER
Responsable de la Rédaction : Yves MAITRE

Comité de relecture : Gabriel GONIN, Philippe ROBERT,
Yves MAITRE et Nathalie RAMOND

Prix du numéro : 5 €
Abonnement annuel : 3 numéros 12 €
réduction de 50% pour les membres de agèa sénior soit 6€
tirage 7 000 ex.

Imprimerie : Alliance PG - 02000 LAON
Tél. 03 23 79 44 09

Le Bulletin de agèa sénior
ISSN 2648-0891

IMPORTANT

Au 01/01/2024, le taux de revalorisation du point RCO a été fixé à 4,30 %.

Ainsi, à cette date, la valeur du point est portée à 0,3994 €.

Invités à participer au Congrès C2I organisé par AGEA à LA BAULE, les 20 et 21 novembre 2023, les présidents des régions BRETAGNE, CENTRE-VAL DE LOIRE, NORMANDIE et PAYS DE LA LOIRE d'AGEA SENIOR ont pu représenter notre Fédération auprès des actifs et multiplier les contacts.



LES RENDEZ-VOUS DU PRESIDENT

CALENDRIER 1^{er} semestre 2024

| | | |
|----------------|-----------------|---|
| Mercredi 13/03 | PARIS | Conseil fédéral agéa |
| Mercredi 20/03 | PARIS | Réunion des présidents d'amicales agéa sénior |
| Mercredi 27/03 | PARIS | Conseil d'administration CAVAMAC |
| Judi 28/03 | PARIS | Convention agéa pour le climat |
| Judi 4/06 | LILLE | Assemblée générale Suiss Aga Sénior |
| Judi 25/04 | NIMES | Assemblée générale du Languedoc |
| Mercredi 22/05 | PARIS | Conseil fédéral agéa |
| Judi 23/05 | AIX EN PROVENCE | Assemblée générale Terres du Sud |
| Lundi 24/06 | PARIS | Conseils d'administration CAVAMAC et PRAGA |
| Mercredi 26/06 | PARIS | Assemblée générale agéa |



Secrétaire : Nathalie ROULIER-RAMOND
30 rue Olivier Noyer - 75014 PARIS
Tél. : 01 81 69 36 67
email : secretariat@ageasénior.fr

Signaler tout changement d'adresse au Président de votre Amicale Régionale ou de Compagnie

Permanence
lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9h30 à 16h30

« Agissez comme s'il était impossible d'échouer ».

L'action de la nouvelle équipe s'inscrira bien évidemment dans la continuité de celle de mon ami Gérard LEBÈGUE. Je ne pouvais donc pas commencer ce premier édito sans un clin d'œil... et une citation de Winston Churchill.

Cette période de l'année est celle des vœux et des projets de tous ordres. C'est aussi l'occasion de rappeler ce qu'est la mission de notre Fédération.

agéa sénior, c'est d'abord l'organisation qui regroupe, coordonne, harmonise, les activités de nos trente amicales dont la proximité à l'égard des adhérents constitue un atout irremplaçable. Qu'il s'agisse des élus, des délégués sociaux, des représentants auprès d'organismes extérieurs, tous contribuent à la bonne marche d'agéa sénior.

Merci à eux, et à leurs équipes !

Par ailleurs, les liens étroits que nous avons développés avec agéa, la CAVAMAC, PRAGA, la CNRPL ont permis de renforcer la représentativité des agents retraités, et sa crédibilité vis-à-vis des pouvoirs publics.

Forts d'une expérience récente, nous sommes vigilants et prêts à poursuivre la défense de nos intérêts. C'est l'un des volets de notre action future.

Pour mener à bien ce programme, nous devons évoluer en toute transparence, avec le souci d'être constructifs et objectifs, dans un esprit de compréhension mutuelle et de confiance, en se rappelant que nous sommes tous bénévoles, au service d'un intérêt commun, celui de nos confrères retraités.

Gardons ce cap, en étant utiles et efficaces, dans la fidélité et l'amitié.

Avec mes meilleurs vœux, et mes sentiments dévoués.



Jean-Pierre
CHATELLIER
Président d'agéa sénior



Assemblée générale 2023

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 OCTOBRE 2023

L'assemblée générale est ouverte à 14 h 45 par le Président Gérard LEBÈGUE qui remercie les présents et rappelle qu'il s'agit d'une assemblée élective. Sur 31 amicales composant agéa senior, 28 sont présentes ou représentées.

Il s'en suit une minute de silence à la mémoire de confrères disparus.

Ronan ROMIEUX nous présente le rapport d'activité de l'année 2023 :

L'activité du **président Gérard LEBÈGUE** a été très intense cette année avec de très nombreuses réunions : réunions de bureau, séminaires techniques, conseils d'administration agéa senior, PRAGA et CAVAMAC, conseil fédéral agéa (actifs), contacts réguliers avec la CNRPL, l'UNAPL et la CGPA et de nombreuses participations aux assemblées générales des amicales de compagnies et de régions.

Le partenariat mis en place entre agéa (actifs) et agéa senior continue. 31 nouveaux contacts ont été pris avec les futurs retraités par le biais de notre secrétaire Mme RAMOND. Ces contacts s'ajoutent à ceux déjà pris. Un rappel a été fait, pour préciser que les coordonnées professionnelles de ces agents ont été communiquées aux amicales concernées. Un nouvel appel de listes à partir du logiciel d'agéa va être effectué prochainement.

15 sessions du stage « Préparer son départ en retraite » avec en moyenne 10 personnes par session, ont eu lieu entre novembre 2022 et septembre 2023. Ce qui représente environ 150 agents susceptibles d'adhérer prochainement à agéa senior. **M. ROMIEUX** rappelle que les coordonnées personnelles de ces agents (coordonnées prises par les formateurs lors du stage) ont toutes été communiquées aux amicales concernées.

Le fonds de réserve stratégique a été mis en place dans le courant de l'année, conformément aux nouveaux statuts de la Fédération votés lors de l'assemblée générale du 21/10/2022. A ce jour, seules 3 amicales (2 AdR et 1 AdC) n'ont pas retourné le document de mise en place de ce fonds.

A l'exception d'une AdC, toutes les amicales ont désigné un délégué social.

A l'initiative d'agéa senior, une commission « produits » a été créée au sein de PRAGA à laquelle participent M. Jean-Luc BONNEFOI et M. Jacques CESSAT. Le travail de cette commission a permis la création d'un nouveau produit PRAGA SENIOR, qui nous sera présenté au cours de cette assemblée.

Le RCA sur 2023 a donné lieu à 731 appels à cotisation. Pour la première fois cet appel a été réalisé par mail avec la possibilité de régler la cotisation en ligne par carte bancaire. Nous avons reçu 636 règlements (soit un taux d'encaissement de 87%). Sur ces 636 règlements, 355 ont été effectués par carte bancaire (soit 44% des règlements). Sur les 281 règlements restants 90 ont été effectués par virement bancaire et 191 par chèque bancaire. Il en résulte que le paiement par chèque bancaire reste le 2^e moyen de paiement des adhérents. Le souhait de la Fédération est de voir progresser le paiement en ligne pour 2024.

M. ROMIEUX nous rappelle également les différents moyens de communication mis en place par agéa senior, à savoir :

- Le bulletin « agéa senior infos » publié 3 fois par an.
- Les « flashs infos » destinés aux présidents d'amicales et aux responsables (30 diffusions depuis 2021) qui ont donné lieu à 5682 ouvertures sur le site internet.
- Les « lettres d'infos agéa senior » destinés à tous les membres des amicales (29 diffusions depuis 2021) qui ont donné lieu à 42584 ouvertures sur le site internet.
- Les documents téléchargeables depuis notre site internet agéa senior qui ont donné lieu à 649 ouvertures.

Au regard de ces chiffres, nous pouvons en déduire que le site internet agéa senior est régulièrement consulté et reste un excellent moyen de communication.

Le rapport est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

M. Jean-Luc BONNEFOI prend la parole pour nous parler de la commission « produits » créée au sein de PRAGA. Elle se compose en ce qui concerne les retraités de Mrs. Jacques CESSAT, Éric FROMAIN et Jean-Luc BONNEFOI.



Gérard LEBÈGUE

Assemblée générale 2023

Cette commission travaille notamment, depuis 18 mois, sur la refonte de la gamme santé retraités de PRAGA.

En effet, seulement 30% des agents actifs qui prennent leur retraite choisissent de rester chez PRAGA. En premier lieu, parce que le tarif de Praga 100 est trop élevé mais aussi celui-ci dispose d'un calcul des cotisations complexe qui ne permet pas de les connaître suffisamment tôt.

Ce système de calcul fait que les agents prenant leur retraite paient plus cher que les personnes âgées de 80 ans et plus. Notons que presque 85 % des personnes assurées sont des personnes âgées de 80 ans et plus.

M. Jacques CESSAT nous présente la nouvelle gamme mise en place qui s'appelle **PRAGA SENIOR**. Celle-ci propose les mêmes garanties 100, 200 et 300%. Le changement vient seulement du fait que la tarification de la formule 100 sera fonction de l'âge du chef de famille. Il s'agit toujours d'une cotisation pour toute la famille. Cette nouvelle offre sera proposée directement aux nouveaux retraités pour un effet possible à compter de janvier 2024. Dans les prochaines semaines, les personnes détenteurs d'un contrat santé PRAGA se verront proposer la possibilité de changer pour la gamme PRAGA SENIOR et ce jusqu'au 31/12/2024.



D'autre part, une augmentation des tarifs PRAGA est prévue pour 2024. **M. Jean-Luc BONNEFOI** nous rappelle toutefois qu'aucune augmentation de tarifs n'avait eu lieu depuis 2018. Il nous précise à cet effet que cela est un excellent argument en faveur de l'action d'agés sénior.

Un power point complet présentant ce nouveau produit sera envoyé prochainement aux présidents d'amicales et aux délégués sociaux.

M. Jacques CESSAT insiste sur le fait que les agents partant à la retraite, qui actuellement ne disposent que d'une année pour opter, auront dorénavant

2 ans pour décider s'ils restent à PRAGA. Passé ce délai, il ne sera plus possible de revenir. M. Yves TREVILLY, formateur des stages, intervient pour préciser qu'il le rappelle à chaque stage.

André COMBIER nous présente le rapport financier du trésorier.

Le résultat au 31/12/2012 est positif de **1 793,76 €**

Gerard STROTZ nous présente le rapport des contrôleurs des comptes précisant que la gestion et la tenue des comptes sont parfaites.

Le rapport est soumis au vote et approuvé à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier.

M. Jean-Pierre CHATELLIER, intervient pour préciser que le conseil d'administration a décidé que la cotisation 2024 resterait identique aux années précédentes.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

Le président Gérard LEBÈGUE donne la parole au Syndic **M. Pierre EPINEUSE** qui nous présente le déroulement du vote.

Les postes à pourvoir

Liste bloquée : 6 membres de bureau

Candidatures individuelles : 3 administrateurs AdC / 3 administrateurs AdR / 1 contrôleur des comptes / 1 syndic

Il nous rappelle que conformément au règlement intérieur de la Fédération, le vote s'effectue par les présidents des amicales (ou leurs représentants munis d'un pouvoir) membres de la Fédération. Le nombre de voix pour chaque amicale est proportionnel à l'effectif des adhérents à jour de leur cotisation au 31/12/2022. Chaque votant reçoit donc un nombre de bulletins proportionnel au nombre de voix dont il dispose. Il est institué parmi les membres de la Fédération deux collèges électoraux regroupant, d'une part, les représentants des amicales de région, d'autre part les représentants des amicales de compagnie.

M. EPINEUSE précise que le vote se déroulera de la manière suivante :

- la liste bloquée des membres du bureau sera votée par les deux collèges,
- les 6 administrateurs supplémentaires par les deux collèges séparément,
- le Syndic et le contrôleur des comptes par les deux collèges.

Les différents candidats sont alors appelés à la tribune afin de nous faire une courte présentation.



Assemblée générale 2023

Liste des candidats

Président : Jean-Pierre CHATELLIER
 Président adjoint : Pascal ROBIN
 Vice-Président en charge des amicales : Michel JENNY
 Vice-Président en charge des affaires sociales : Jean-Luc BONNEFOI
 Secrétaire général : Ronan ROMIEUX
 Trésorier national : André COMBIER
 Administrateur ADR : Yves MAITRE
 Administrateur ADR : Jean-François ROUSSET
 Administrateur ADR : Pascal TOURNEMINE
 Administrateur ADC : Bernard BROSSARD
 Administrateur ADC : Jean-Philippe MARTIN
 Administrateur ADC : Jean-François MONTJEAN
 Administrateur ADC : Dominique GALLAND
 Syndic : Remy EON
 Contrôleur des comptes : Charles PATOUILLARD

Après cette présentation, les différentes listes sont soumises au vote.

Pause

Proclamation du résultat des votes



| | BULLETINS EXPRIMES | RESULTATS |
|---|--------------------|--|
| LES MEMBRES DU BUREAU Jean Pierre CHATELLIER, Président Pascal ROBIN, Président adjoint Michel JENNY, Vice-Président Jean-Luc BONNEFOI, Vice-Président Ronan ROMIEUX, Secrétaire général André COMBIER, Trésorier national | 60 | Pour : 59 Contre : 1 |
| ADMINISTRATEURS AdR Yves MAITRE Jean-François ROUSSET Pascal TOURNEMINE | 25 25 25 | Pour : 24, Contre : 1 Pour : 24, Contre : 1 Pour : 25 |
| ADMINISTRATEURS AdC Bernard BROSSARD Jean-Philippe MARTIN Jean-François MONTJEAN | 35 35 35 | Pour : 35 Pour : 32, Contre : 3 Pour : 24, Contre : 11 |
| SYNDIC Rémy EON | 60 60 | Pour : 60 Pour : 60 |
| CONTROLEUR DES COMPTES Charles PATOUILLARD | 60 60 | Pour : 60 Pour : 60 |



Assemblée générale 2023

La nouvelle équipe est donc la suivante :

Président : Jean-Pierre CHATELLIER
Président adjoint : Pascal ROBIN
Vice-Président en charge des amicales : Michel JENNY
Vice-Président en charge des affaires sociales : Jean-Luc BONNEFOI
Secrétaire général : Ronan ROMIEUX
Trésorier national : André COMBIER
Administrateur ADR : Yves MAITRE
Administrateur ADR : Jean-François ROUSSET
Administrateur ADR : Pascal TOURNEMINE
Administrateur ADC : Bernard BROSSARD
Administrateur ADC : Jean-Philippe MARTIN
Administrateur ADC : Jean-François MONTJEAN
Syndic : Remy EON
Contrôleur des comptes : Charles PATOUILLARD

Le président **Gérard LEBÈGUE** remercie les participants et se réjouit de ce résultat. Il remercie également chaleureusement l'ancienne équipe dirigeante avec laquelle il a mené de très nombreuses actions au profit d'agés sénior durant son mandat.



Le nouveau **président Jean-Pierre CHATELLIER** prend la parole pour remercier les électeurs et rendre un hommage appuyé à l'action du **président Gérard LEBÈGUE**. Il précise que la nouvelle équipe va se mettre au travail sans tarder et qu'un conseil d'administration aura lieu très prochainement d'ici la fin du mois de novembre. Il précise également que **M. Gérard LEBÈGUE** et **M. Pierre EPINEUSE** auront désormais les fonctions de conseillers du président, afin que la nouvelle équipe puisse s'appuyer sur leur expérience.

Le président **Jean-Pierre CHATELLIER** remercie chaleureusement tous les participants à cette assemblée.

Clôture de l'assemblée générale à 17h35.

Ronan ROMIEUX
Secrétaire général

DISCOURS Gérard Lebègue ASSEMBLEE GENERALE 19 Octobre 2023

Comme vous le savez, Gérard n'écrit pas ses interventions afin de privilégier la spontanéité de son propos et le lien direct avec son auditoire. C'est la raison pour laquelle nous avons enregistré son discours et c'est sa transcription que nous vous proposons :

Chers Amis,

Je ne vous cacherai pas que cela me fait un petit peu bizarre de prendre le micro dans ces circonstances particulières, mais je me dis, aussi : après, enfin, ils vont avoir la paix car je vais m'arrêter de parler !

Je ne vais donc pas vous infliger un discours officiel, vous m'avez déjà beaucoup entendus et... depuis longtemps !

Je souhaiterais juste vous dire quelques petits mots... plus du cœur que de raison.

Avant tout, je voudrais vous rappeler ce que j'avais dit un jour dans une assemblée de près de 1000 participants. Ce jour-là, j'avais fait sourire certains en disant qu'un patron de structures telles que les nôtres n'est pas le « chef suprême » mais simplement un chef-d'orchestre.

Mais, pour qu'il y ait un chef d'orchestre, il faut qu'il y ait... un orchestre et cela veut dire musiciens, beaucoup de très bons musiciens dans la maison UNAAGAR, puis dans agés sénior.

Ces musiciens ont une partition, mais de temps en temps ils aiment bien faire quelques suggestions. Aussi j'ai demandé à chaque membre du Bureau ce



Assemblée générale 2023

qu'avaient représentées pour lui les six années de travail commun, et qu'elles avaient été, pour lui, les étapes les plus marquantes pour notre équipe.

Très gentiment, ils ont, une fois de plus, fait ce travail et je les en remercie : je vais donc vous faire part de ce qu'ils m'ont dit sur leur ressenti par rapport avec ce qu'ils avaient vécu dans cette équipe.

Encore une fois, je ne rattache pas du tout ce travail à ma personne, mais à l'orchestre et éventuellement à son chef d'orchestre.

Une des premières choses qui m'a paru intéressante, c'est la réussite du changement de dénomination. Je crois que l'UNAAGAR a eu sa vertu et on remercie ceux qui l'on créée. Il y a d'ailleurs, quelques auvergnats à l'origine, et ça prouve donc la qualité des intervenants ! Mais à un moment donné, j'ai estimé que l'UNAAGAR devenait un petit peu du « very good old time ». Nous avons donc cherché une nouvelle dénomination et nous n'avons pas été très créatif. Nous nous sommes dit, si nous nous appelions tout simplement « agéa sénior », et ça en accord avec agéa. Il y avait déjà derrière cela une idée politique. Celle de dire agéa et agéa sénior, c'est la même famille. Des gens qui sont supposés actifs, et puis des gens qui maintenant ont légitimement fait valoir leur droit à la retraite, comme on dit, mais qui n'en sont pas moins actifs. Et donc cette famille, il fallait la recomposer, et le fait de donner le nom d'agéa sénior et d'agéa, c'était symboliquement quelque chose d'important. Parce que je crois qu'il ne faut pas, qu'il ne faudrait pas, qu'il y ait de rupture entre ceux qui travaillent et ceux qui sont supposés ne plus travailler. Ça je crois que c'est très grave. Pour vous donner un exemple, j'ai fait des études un peu humanistes en philo, notamment en Bavière, et je me suis rendu compte d'une chose, c'est que lorsqu'on va dans un bistro à Munich, où n'importe où ailleurs, il y a toujours une table d'hôte. Et à cette table d'hôte il y a des gamins qui boivent une bière et puis, il y a des vieux qui boivent aussi une bière et ils finissent par se parler, et de temps en temps, ils arrivent même à rire ensemble. Eh bien, je crois que c'est cette idée, cette espèce d'harmonie, pour rester sur la musique, que je voudrais que l'on ait tous en tête. Il n'y a pas des jeunes, il n'y a pas des vieux. Il y a des gens qui ont fait le même travail ou qui font le même travail que celui que l'on a fait et je crois qu'il faut que cette continuité existe.

Le deuxième élément, c'est l'obligation de la double appartenance. C'est quelque chose à laquelle toute l'équipe tenait beaucoup et j'ai vraiment voulu aller jusqu'au bout de cette idée. La double appartenance, c'est la clé précisément de la réussite

de la famille. Si on appartient à une famille d'une compagnie sic ... qui a eu parfois plusieurs noms, donc sic, sic, sic, et puis d'une région à laquelle on est plus attachée viscéralement, pour d'autres raisons, parce que parfois on y est né. Et donc essayer de créer cette espèce de symbiose entre les structures et avoir des adhésions de double appartenance, ça me paraît fondamental et ça permet aussi d'étoffer cette maison que l'on appelle agéa sénior. Je crois que c'est en passe de réussir, mais ce n'est pas évident. La bonne méthode, c'est aujourd'hui de convaincre ceux qui sont en train de penser à leur retraite.

Le troisième élément que mes amis musiciens m'ont rappelé, c'était le vote de la cotisation qui est passé à 80 euros, soit 40 euros par amicale. Alors ça peut paraître complètement anodin de dire ça, ce n'est vraiment pas un évènement extraordinaire. Pourtant rappelez-vous que l'on a travaillé les uns les autres et que l'on a échangé, pour pas dire autre chose, pendant 6 mois pour arriver à gagner 2-3 euros de plus. C'était vraiment « l'affaire du siècle » ! Malgré tout, nous y sommes arrivés ensemble, ça a pris du temps, mais c'était absolument nécessaire. D'autres choses seront probablement nécessaires, mais elles ne me regardent plus directement. Sauf à payer ma cotisation et être un bon adhérent de base, comme on dit !

Après le quatrième élément n'est pas quelque chose que l'on voit forcément, c'est plutôt un travail quotidien. C'est l'évolution du système informatique SIGAR : aujourd'hui, un BUA peut être payé par carte bancaire avec mise à jour automatique des écritures. Rendez-vous compte du progrès qui a été fait dans cette maison en quelques années ! Et cela grâce au travail pour l'essentiel, de Daniel et de Ronan que je voudrais saluer ici. Parce que, combien de fois nous avons douté un peu de l'avancée des travaux, de la capacité à y arriver... Et pourtant ils s'y sont arrivés parce qu'ils sont tenaces. J'aime bien le mot opiniâtre, parfois on dirait têtu, mais ça c'est « uniquement pour les bretons » ! Ils ont été très opiniâtres et ils s'y sont arrivés, et c'était un bonheur de les voir réussir sur ce dossier qui n'était pas si évident que ça.

Le cinquième élément d'appréciation, si je puis dire, c'était la communication en général. Jean-Pierre en a parlé, il y a de larges insuffisances que l'on connaît les uns et les autres. Ces insuffisances il faudrait que je les revendique, c'est probablement, de ma faute dans ce cas-là. Quand le chef ne sait pas tout à fait « cheffer », c'est lui qui doit être réprimandé. Mais tout de même, je crois que l'on a fait malgré tout,

Assemblée générale 2023

un bon travail sur la communication, via les web-blog et les flash infos : 29 flashs infos depuis 2021, 29 lettres d'information, 23 bulletins « agéa sénior infos », notre magazine. A cet égard, je voudrais aussi dire un petit mot pour Jean-Pierre. Parce que Jean-Pierre a été vraiment un alter ego, pas un bras droit, un alter ego total. Il a même tenu la baguette depuis quelques mois parce que je n'étais pas disponible, car en bagarre avec un crabe. Il a donc repris le manche et je l'en remercie énormément. Il l'a fait avec une gentillesse totale et un sérieux total. Mais il a aussi réussi à faire de ce magazine, parce que c'est son travail, quelque chose de bien. Un vrai magazine, avec des articles sur des sujets différents les uns des autres, avec des thèmes particuliers et avec des signatures qui sont aujourd'hui reconnues, et il y a une au moins dans la salle. Bravo Jean-Pierre, parce que c'est quelque chose qu'il faut continuer. C'est compliqué, c'est du papier, c'est cher, mais il faut penser à ceux qui n'ont pas la capacité d'aller voir un écran et que finalement c'est peut-être un bonheur de pouvoir tourner les pages et de les garder. Merci encore.

Une autre chose que nous avons faite et cela été évoqué par Jean-Pierre, c'est de fortifier vraiment les rapports avec agéa. Ce n'était pas spontanément évident, et là, je dois rendre hommage également à Pascal Chapelon qui a été ouvert, mais je l'ai connu dans une vie antérieure où je présidais déjà, et cela s'est très bien passé entre nous, et heureusement. Ainsi, on a pu signer cette convention de partenariat qui nous a permis de résoudre le problème du fichier. Quand je suis arrivé dans cette maison, à l'époque l'UNAAGAR, chaque fois que je bougeais, que je faisais un mètre, on me parlait du fichier : « on n'a pas de fichier c'est épouvantable ! etc ... » On n'a pas tout le fichier, on n'a pas le fichier des non syndiqués. En revanche pour tous ceux qui payent une cotisation, aujourd'hui en amont grâce à cette convention avec agéa, nous avons la capacité d'aller pour le coup à la pêche, pour garder l'image du pêcheur. Et ça, c'est quand même une vraie révolution !

A CAVAMAC et PRAGA, on a aussi continué à être très présents. Et à PRAGA, vous en avez eu une illustration tout à l'heure par Jean-Luc et Jacques, on a réussi à installer une commission de travail, une commission technique, qui a fait qu'aujourd'hui, et bien, on peut faire avancer certains produits, on a une capacité de négociation, qui aujourd'hui, est officielle à l'intérieur de PRAGA, et cela n'existait pas antérieurement. Alors, avec des succès, des attermolements, mais l'avantage c'est que l'on est

dans la maison et on travaille en partenariat et en toute honnêteté pour le bien commun et arriver à des résultats.

Ensuite, il y a eu la défense des droits des retraités, avec cette espèce d'espièglerie, qu'à essayer de nous faire à l'époque, la Fédération des Assureurs, pour essayer de nous prendre un peu de nos retraites d'une manière directe ou indirecte. Eh bien là justement, tous les liens que l'on a réussi à tisser en amont, avec agéa les actifs, avec CAVAMAC, avec PRAGA, ont fait que l'on a réussi à faire front commun pour discuter. On a eu des vidéos conférences toutes les semaines pendant cette époque qui était vraiment très difficile. On s'est bien bagarrés et toutes les fois nous étions parties prenantes dans ces négociations, d'une manière ou d'une autre. Et ça je crois qu'il faut quand même que vous en preniez conscience. Et nous avons réussi, vous aussi avez réussi, parce que vous avez été voir les politiques, vous nous avez aidé, on a fait remonter et ça a fonctionné ! Donc là, il ne faut pas baisser la garde. Jean-Pierre y a fait allusion, le lobbying commence demain matin, parce que l'on ne sait jamais.

Enfin on a créé aussi dans cet esprit, et ça a fait beaucoup jaser au début, un fonds stratégique. C'est-à-dire que chaque amicale, chaque structure a maintenant une réserve financière qui lui permettra, si par malheur, il y a besoin à un moment, de financer une action très particulière, vis-à-vis, de tel ou tel et bien on pourra le faire parce que l'on en aura les moyens. Et là, je crois que je dois vous remercier, parce que vous vous êtes donné les moyens, et par conséquent, à nous tous d'être capables de réagir sur une intervention négative de quelques-uns, je ne les citerai pas, vous pouvez imaginer à quoi je pense.

Voilà ce que voulais vous dire de manière un petit peu synthétique et résumée. Comme je dis de temps en temps, nous avons fait, les uns et les autres, notre possible. Mais sans les adhérents, je le disais tout à l'heure, on n'est rien, sans les élus de ces adhérents, on n'est rien et si ce Bureau et ce Conseil d'Administration ont pu fonctionner, c'est grâce à votre confiance, à votre amitié.

Eh bien, c'est ce témoignage d'amitié que je voulais vous rendre. Je vous remercie infiniment... tous !



Belambra

clubs & hôtels

Belambra c'est aussi...

Un partenaire historique
pour les CSE et collectivités



DES AVANTAGES EXCLUSIFS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

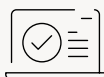
5%* DE REMISE PARTENAIRE
cumulable avec les promotions du moment

DES FORMULES
DE GARANTIES DE STOCK*
en allotement ou linéaire

NOS AVANTAGES



Des supports de communication digitaux
pour une communication dynamique :
catalogues numériques, affiches
personnalisées, flyers, e-mails...



Un espace de réservation sécurisé
dédié aux ouvrant droits disponible
24h/24h



Un espace de réservation
dédié au CSE
pour la gestion des dossiers



Des correspondants en région
pour vous accompagner
tout au long de l'année

Contactez votre commercial(e) en région

Marie Briand Taillefer
Responsable commerciale Ile de France
Mob : +33 (0)6 70 88 89 30
Email : marie.briand-taillefer@belambra.fr

Lettre à Gérard Lebegue

Lettre à Gérard, le 19 octobre 2023

Cher Gérard,

Il y a bien longtemps, en t'impliquant dans la vie collective professionnelle, tu as fait le choix de l'engagement. Étais-tu conscient de ce qu'il allait advenir ? Surement un peu, mais tu n'avais pas idée de la succession de responsabilités dont tu allais être investi au fil du temps. Une liste impressionnante qui jalonne cinquante années de ta vie. Cela souligne la place que tu as occupée dans le concert professionnel, sauf l'essentiel à mes yeux. L'engagement que représente dans la vie d'un homme, ou d'une femme, un parcours syndical dense entremêlé avec une activité professionnelle qui ne l'est pas moins.

Tu appartiens à cette lignée de responsables qui ont aidé à ce que cette profession des agents généraux conserve, parfois contre vents et marées, ses caractéristiques d'autonomie, d'implication et de maîtrise au service de leurs clients. En fait, un choix de vie lié à la conception du métier et à la nature même de ceux qui l'exercent. Ce n'est pas anodin, cela explique ce qui pousse à l'engagement au service d'une collectivité humaine bien identifiée. Et, Dieu sait si cette profession est pétrie de contacts, de relations personnelles, d'amitiés aussi fortes que longues. Les sociologues disent qu'il s'agit d'un *monde chaud* parce que sa matière, l'assurance, touche à des dimensions sensibles et parfois intimes. Tu étais fait pour ce monde dans lequel tu t'es mu avec une bonhomie de diplomate, qui masque néanmoins une forte détermination. C'est là que réside la clé de tes succès, sans oublier un sens politique aiguë.

Notre monde professionnel d'aujourd'hui s'est construit avec cette épaisseur humaine, matinée par l'adversité et l'expérience, mais aussi grâce à l'abnégation de ses représentants, car cela ne peut se faire sans une bonne dose d'altruisme. L'engagement est parfois payé cher, tant il pèse sur l'activité professionnelle comme sur la vie personnelle. J'entends les sceptiques, *vous y étiez parce que vous le vouliez bien*. Évidemment, et il est important que cela perdure car si nous perdions cette implication, l'humanité si chère à notre métier serait bien appauvrie. Pour autant, l'action à ce niveau n'engendre jamais de bouleversements

majeurs, tu le sais mieux que quiconque. Elle est un travail laborieux, opiniâtre. C'est la grandeur des pas mesurés, mais constants et résolus. Tu es l'expression même de cette manière d'être donnant l'impression de quelque chose d'inaltérable qui poursuit en fait un dessein.

Ajoutons la dose d'ambition sans laquelle tu serais resté chez toi. Elle est indispensable et elle trouve son équilibre dans le caractère démocratique de nos institutions. Et, de fait, tu as été élu un très grand nombre de fois, signe de la confiance maintes fois renouvelée par tes pairs. Tu utilises souvent cette formule de Winston Churchill, « *L'un des problèmes de notre société aujourd'hui, c'est que les gens ne veulent pas être utiles, mais importants.* ». Outre, qu'elle reste d'une puissante actualité, cette observation divise bien les acteurs en deux catégories. Tu es de la première, sinon tu n'aurais pas, au fond, duré si longtemps.

C'est avec nostalgie que je t'écoutais nous dire au revoir. Certes, tu m'as précédé dans la carrière, mais finalement d'assez peu à l'aune d'un si long parcours, après avoir besogné côte à côte rue de l'Arcade¹, nos chemins n'ont pas cessé de se croiser. Qu'avions-nous en tête au début des années 80 ? Nous ne voulions pas faire de grandes choses, juste agir et peser sur le cours des choses. En te retournant sur ce demi-siècle, tu peux être fier de ce que tu as accompli et de l'empreinte que tu as laissée.

A l'évidence, tu n'aurais pas fait tout cela sans le constant soutien de Michelle, ton épouse, qui a dû s'accommoder de tes absences, « monsieur courant d'air », comme elle t'appelle. Comme bien des conjointes et des conjoints, elles ou ils sont des contributeur.trices notables aux engagements de leurs moitiés. Leurs déplacements, les conséquences de leurs stress, des journées à rallonge sont leur lot. Elles ou ils ne sont jamais sous les feux de la rampe et c'est une injustice tant leur rôle est important.

Avec toute mon amitié, Henri



¹ Siège des syndicats des Agents de l'UAP





COMMUNIQUÉ DE PRAGA-ASSURANCES UNE NOUVELLE OFFRE PRAGA DÉDIÉE AUX SÉNIORS

La mutualisation des résultats du contrat PRAGA 100% des agents généraux actifs avec ceux du contrat PRAGA 100% des agents retraités avait permis jusqu'ici de limiter les évolutions tarifaires, mais elle s'avère aujourd'hui **insuffisante pour assurer la pérennité du contrat dédié aux retraités, en raison du vieillissement de la population assurée.**

Afin de remédier à cette situation, PRAGA Assurances a développé une nouvelle offre dédiée aux retraités et propose à compter du 1^{er} janvier prochain le contrat PRAGASENIOR.

Qu'est ce qui change ? **Seule la grille tarifaire** est différente et est fixée en fonction de votre âge et non plus selon le montant de votre pension de retraite.

Avec PRAGASENIOR, vous bénéficiez :

- D'un tarif compétitif fixé en fonction de l'âge de l'assuré et révisé à chaque date d'anniversaire.
- D'un produit unique avec trois niveaux de remboursement proposés à la souscription : 100% (formule familiale), 200% ou 300% (options à tarif individuel) de la base de remboursement de la Sécurité sociale.
- De **garanties inchangées** par rapport à celles qui sont proposées actuellement par le contrat PRAGA 100% et le contrat SUP-PRAGA 200% et 300%.

- D'une cotisation prélevée chaque mois pour simplifier votre budget.
- D'interlocuteurs qui ne changent pas.

Si vous êtes actuellement couvert par un contrat PRAGA, vous avez la possibilité :

1. De basculer vers cette nouvelle offre.
2. De conserver votre contrat actuel, sans modifications.

Vous souhaitez savoir combien vous coûterait cette nouvelle offre ?

Connectez-vous sur votre Espace personnel PRAGA et réalisez votre devis en ligne en cliquant sur « *Souscription PRAGASENIOR* ».

BON À SAVOIR

Les simulations que nous avons pu faire et l'expérience des premières semaines de tarification semblent indiquer que chacun de nous est un cas particulier. Nous passons d'une tarification fonction du montant de nos retraites à une tarification à l'âge.... Il n'y a donc pas de règle générale.

A chacun de faire son propre projet de tarification dans la nouvelle gamme, puis de choisir en connaissance de cause.

La Commission Sociale



Jacques
CESSAT



Jean-Luc
BONNEFOI

A partir du 1er janvier 2024



PRAGASENIOR

3 options :
100%, 200% ou 300%



LA RÉVERSION CHEZ LES AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCES

« La pension de réversion est la part de la retraite d'un actif ou d'un retraité qui revient à son (ses) conjoints à son décès ».

Ce sujet étant celui qui justifie le plus souvent l'intervention de nos délégués sociaux, il nous est apparu intéressant d'en rappeler le mécanisme au travers de quelques tableaux synthétiques.

On distingue :

- La réversion RBL
- La réversion RCO
- Le cas particulier de la Rente de Conjoint Survivant PRAGA

| Réversion RBL | Réversion RCO |
|---|---|
| Age réversion : 55 ans | Age réversion : 65 ans |
| Plafond de ressources : oui | Plafond de ressources : non |
| Durée de mariage : aucune | Durée de mariage : 2 ans ou 1 enfant issu du mariage |
| Si plusieurs mariages, répartition de la pension de réversion au prorata du nombre de mois de mariage | Si plusieurs mariages, répartition de la pension de réversion au prorata du nombre de mois de mariage |

RÉVERSION RBL, RÉGIME DE BASE DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Pour le calcul des droits, les ressources du conjoint décédé ne sont pas à prendre en compte ni les biens issus de la communauté, le conjoint divorcé est assimilé au conjoint survivant.

En cas de remariage de l'agent général décédé, il y a partage de la retraite de réversion entre les conjoints survivants, au prorata du nombre de mois de mariage.

En cas de remariage du conjoint survivant, la réversion est maintenue.

En cas de décès de l'une des conjointes survivantes, sa part se reporte sur la ou les autres bénéficiaires.

Pour centraliser les montants des pensions de réversion et calculer l'éventuel dépassement de ressources, il a été institué un régime interlocuteur unique des pensions de réversion (RIU) qui gère le dossier.

Depuis le 01/01/2010, si l'âge du taux plein est atteint, la pension est majorée lorsque les ressources sont inférieures à 884,37 (base 2022).

Les ressources à déclarer dans la demande de réversion du régime de base RBL

- Revenus professionnels du conjoint survivant. (Si le conjoint est âgé de 55 ans ou plus, ces revenus font l'objet d'un abattement de 30%).
- Allocations chômage, indemnités journalières maladie ou accidents du travail.
- Retraites personnelles de base et pensions d'invalidité.
- Retraites complémentaires personnelles.
- Retraite de réversion du régime de base.
- Sur les biens personnels mobiliers (comptes bancaires, d'épargne, assurance vie) ou immobiliers du conjoint survivant, un revenu fictif de 3% des valeurs est ajouté au calcul de vos ressources.
- Ressources de l'actuel conjoint ou concubin.

Les ressources exclues dans la demande de réversion du régime de base RBL

- Revenus d'activité ou de remplacement du conjoint décédé.
- Valeur de l'habitation personnelle du conjoint survivant.
- Prestations familiales.
- Pensions de réversion des régimes complémentaires obligatoires.



- Revenus de biens mobiliers ou immobiliers provenant de la liquidation de la communauté de biens avec le conjoint décédé ou de la succession.

RÉVERSION RCO (RÉGIME COMPLÉMENTAIRE OBLIGATOIRE)

- Dans ce régime, pour le calcul des droits, il n'est pas tenu compte, non plus, des ressources du conjoint survivant.
- Pour bénéficier de cette retraite de réversion, le conjoint survivant doit avoir 65 ans révolus et avoir été marié au moins 2 ans avec l'adhérent décédé, sauf si 1 enfant au moins est issu du mariage avec l'AGA décédé.
- Le taux de 60% s'établit sur le nombre de points acquis au moment où l'AGA a pris sa retraite, majorée de 10% pour 3 enfants ou plus, sans tenir compte de l'abattement de points résultant d'une retraite anticipée.
- Il n'est pas tenu compte du coefficient d'anticipation appliqué lors de la liquidation des droits de l'agent décédé, cependant le bénéfice du coefficient de prorogation est accordé.
- En cas de remariage de l'agent général, il y a partage de la retraite de réversion entre les conjoints survivants au prorata du nombre de mois de mariage.
- En cas de remariage, la réversion est maintenue pour le conjoint survivant, depuis le 1/7/ 2011.
- Au décès de l'une des bénéficiaires de la réversion, sa part accroît celle de l'autre ou des autres.

Au 1^{er} janvier 2024 la valeur du point est à 0,3994.

RENTE DE CONJOINT SURVIVANT PRAGA

Parce que la réversion du RCO n'intervient qu'à partir de 65 ans, nos prédécesseurs ont imaginé le service d'une rente, géré par Praga.

Particularités de cette rente :

- Réserve au conjoint survivant de moins de 65 ans (quel que soit son âge), ne pouvant bénéficier de la réversion RCO,
- Non soumise aux ressources du conjoint survivant,
- Conditions pour en bénéficier :
 - L'agent décédé doit avoir exercé la profession d'AGA pendant au moins 5 ans et avoir pris sa retraite l'année qui suit sa cessation d'activité d'AGA,
 - Rente servie sur la base de 60 % des droits acquis de l'assuré décédé, avec un minimum de 30.000 points RCO,
 - Seule la dernière épouse, non séparée de corps judiciairement, en est bénéficiaire à condition que le mariage ait été contracté depuis au moins 2 ans à la date du décès, sauf si 1 enfant au moins est issu du mariage avec l'agent décédé.
 - La rente prend fin en cas de remariage ou à l'âge de 65 ans avec la prise d'effet de la réversion RCO.
 - Aucun partage entre les ex-conjoints de l'AGA décédé contrairement à la réversion du RCO qui suivra.
- Montant de la rente, exemples :
 - Pour un agent qui dispose de 60.000 points RCO (avant abattement), la rente annuelle sera de 14 378 €, au 01/01/2024.
 - Pour un agent qui dispose de 30.000 points RCO (avant abattement), la rente annuelle sera de 7 189 €, au 01/01/2024.

Le 15/12/2023,
pour la Commission Sociale

Jacques BIGOT



Jean-Luc BONNEFOI



LES DÉLÉGUÉS SOCIAUX, INTERVIEW DE JEAN-BERNARD NOBIRON



Pour préciser le rôle des délégués sociaux, j'ai souhaité interviewer notre collègue Jean-Bernard NOBIRON, délégué social à la fois de la région Pays de Loire, de Mag3 Sénior et de Réunir Sénior. Il fait partie des délégués sociaux les plus sollicités, il était intéressant de connaître son point de vue.

1-Jean-Bernard, pourrais-tu nous indiquer les points pour lesquels tu es le plus souvent sollicité ?

JBN : Le sujet pour lequel il m'a été demandé d'intervenir le plus fréquemment est incontestablement celui de la réversion, thème largement abordé dans le présent bulletin. C'est un moment difficile de la vie pour la famille concernée, tout le monde est dans la peine. Agéa-sénior et les diverses amicales jouent alors pleinement leur rôle d'accompagnement.

2-Comment démarre en général ton intervention ?

JBN : C'est fréquemment le président (ou un membre du bureau) d'une amicale à laquelle adhérerait notre collègue décédé, qui a été informé du décès et qui donne mes coordonnées à la famille. Celle-ci, ensuite, m'appelle si elle a besoin d'aide dans la préparation du dossier.

3-En quoi concerne ton assistance ?

JBN : Après un premier contact téléphonique, j'adresse en général par mail, à la famille, une Fiche de Renseignements pour préparer ma visite ou notre conversation téléphonique. Le but est d'être certain de disposer lors de l'entretien de tous les renseignements. Suivant les cas, j'envoie - en même temps - la Déclaration de Ressources et la Demande de Réversion, deux documents « CAVAMAC » à compléter et à signer par la famille.

Dans certains cas, la famille est en mesure de tout faire seule, parfois il faut se rendre sur place pour

l'aider. Si nous sommes éloignés, il m'arrive de demander à un collègue, plus proche, d'intervenir. Je précise que certaines familles m'ont demandé si mon intervention était gratuite. Bien évidemment j'ai immédiatement répondu qu'elle s'inscrivait dans le bénévolat et était complètement gratuite.

4-Quels sont les autres sujets pour lequel tu as été sollicité ?

JBN : J'ai été interrogé pour des problèmes PRAGA concernant des remboursements de soins, surtout début 2023. C'était souvent pour assister des collègues qui n'avaient pas compris les changements opérés par suite de l'intervention de TESSI. Je les ai incités à ouvrir leur compte sur le site PRAGA et à tout faire sur le net. Parfois, il faut les convaincre de se faire aider par leurs enfants ou leur petits-enfants.

5-Y a-t-il une précision que tu souhaites apporter ?

JBN : Je voudrais dire aux amicales (de compagnie ou de région) qu'elles ne doivent pas hésiter à donner les coordonnées de leur délégué social lorsqu'elles ont connaissance d'un adhérent en difficultés. Aux vues de mon expérience, les services tant de PRAGA que de CAVAMAC sont très réactifs, compétents et plein d'empathie. Mais, « la goutte d'huile » qu'apporte le délégué social simplifie le dossier et accélère sa régularisation.

6-Es-tu satisfait de tes interventions ?

JBN : Je voudrais remercier Agéa Sénior d'avoir relancé la désignation de délégués sociaux dans chaque amicale. Je crois qu'ainsi nous sommes utiles auprès de nos collègues. Le fait d'avoir eu à intervenir sur quelques dossiers, je me sens plus rapidement opérationnel, j'ai appris et maintenant à force d'échanger avec les services, on se connaît, on se comprend, c'est plus facile. Les services tant de PRAGA que de CAVAMAC sont très efficaces, mais le fait de recevoir des dossiers complets, leur tâche est facilitée et la gestion plus rapide. Je crois que cette activité est bien dans l'ADN de nos amicales.

Merci, Jean-Bernard pour tes réponses et tes commentaires, qui sentent le vécu.



Le 11/12/2023
pour la Commission Sociale,
Jean-Luc BONNEFOI



PERTE D'AUTONOMIE ET LES EHPAD DE DEMAIN



La CONFEDERATION NATIONALE DES RETRAITES DES PROFESSIONS LIBERALES (CNRPL) EST MEMBRE DE LA CONFEDERATION FRANCAISE DES RETRAITES (CFR) et à ce titre participe aux travaux de ses différentes commissions de travail.

La commission autonomie a permis de travailler particulièrement sur la :

- situation des personnes âgées en perte d'autonomie et
- sur les modèles d'Ehpad actuels.

Nous constatons que la France vieillit mais le défi de l'avancée en âge est encore devant nous : la part des 75 ans ou plus est passée de 6,6 % en 1990 à 9,1% en 2015 soit une hausse de 2,5 points en 25 ans. En 2040, 14,6% des Français auront 75 ans ou plus soit une hausse de 4,5 points en 25 ans. La hausse de l'espérance de vie et l'arrivée à un âge avancé des premières générations du baby-boom posent avec encore plus d'acuité la question de la prise en charge des personnes âgées en perte autonomie.

L'espérance de vie des Français est parmi les plus élevées d'Europe, ce n'est pas le cas de l'espérance de vie en bonne santé. A 65 ans, une femme française peut espérer vivre encore près de 23,7 ans mais 10,6 ans en bonne santé, contre 10,6 ans en Suède et 12,4 ans en Allemagne ou 11,9 ans au Danemark.

Depuis 2008, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans a augmenté de 1 an et 6 mois pour les femmes et 1 an et 8 mois pour les hommes. En France, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans est supérieure de 5 mois à la moyenne européenne.

LA PERTE D'AUTONOMIE EST UN RISQUE SOCIAL

Nul ne peut se sentir immunisé face à la perte d'autonomie liée à l'âge : sur 10 personnes qui décèdent en France, 4 ont connu la perte

d'autonomie dont 2 façon sévère et 3 ont vécu leurs derniers jours en établissement. La perte d'autonomie est donc incontestablement un risque social. Le couvrir fait écho à la philosophie de notre système de protection social : « donner aujourd'hui et recevoir lorsque le risque survient...» principe même de l'assurance.

Du fait de la démographie le nombre d'autonomie va inéluctablement s'accroître, même si les progrès de la médecine, les efforts de prévention et l'amélioration des conditions de vie peuvent contribuer à faire diminuer les taux de prévalence.

LE MODELE D'EHPAD EST CONTESTE

Depuis 10 ans, le modèle d'Ehpad a fortement augmenté. Mais cette hausse quantitative ne semble pas suffisante pour répondre à l'enjeu, parce ce que les résidents sont de moins en moins autonomes

Le nombre de lits en Ehpad était de 500 000 en 2009 et de 590 000 en 2017.

Le personnel d'encadrement pour 100 résidents était de 57 en 2007 et 63 en 2015

Les Français se prononcent très majoritairement en faveur du domicile alors que la France rencontre un taux de personnes en institution parmi les plus élevés d'Europe et près de deux fois plus fort qu'en Suède ou au Danemark.

Ce manque de visibilité et d'organisation de la représentation, conjugué aux difficultés des finances publiques, et notamment des finances sociales, dans les dernières décennies, peut expliquer, sans l'excuser, le retard pris par notre pays, en dépit des plans successifs, pour reconstruire une politique de la longévité, notamment en prévision de l'accroissement à venir très significatif du nombre de personnes âgées dans notre société.

UN NOUVEAU REGARD SUR LE GRAND AGE EST INDISPENSABLE

Inclusion et autonomie doivent être les maîtres mots. Aider nos parents à vivre debout, avec les autres, dans la dignité, ne doit pas être une

préoccupation marginale, mais être au cœur de notre pacte social, car elle engage, non seulement le bien-être des personnes qui nous sont chères, mais la vision que nous avons de notre société, de l'égalité homme/femme, de notre vie individuelle et collective.

Il faut ensuite envisager un changement profond du modèle d'accompagnement. Le défi consiste à concrétiser un principe simple : la personne âgée doit se sentir « chez soi », quelque soit son lieu de vie. Cela suppose d'affirmer résolument la nécessité de privilégier la vie au domicile, et donc de diminuer la part de la population âgée en perte d'autonomie résidant en établissement.

Cependant, la vie à domicile présente également des risques, en particulier des risques d'isolement. Ce nouveau modèle suppose de sortir d'un choix binaire entre l'Ehpad et le domicile en développant des formes alternatives et accessibles de prise en charge : résidence autonomie, accueil familial, accueil temporaire, accueil de jour, habitat intergénérationnel et inclusif notamment.

Cette notion « d'être chez soi » recoupe trois dimensions fondamentales dont aucune n'est accessoire : le logement qui sécurise des activités fondamentales que sont par exemple manger, dormir, se sentir en sécurité ; l'intimité, entendue comme la faculté d'organiser son temps comme on veut, de décider de l'agencement de son temps de vie, de disposer de moments pour soi ; le fait d'être dans un lieu dont on se sent habitant, au cœur d'un voisinage et d'un environnement de vie (commerçants, services, relations avec le monde social etc.)

cnrpl

Christian CŒURÉ
Président



L'assurance en révolution

L'ASSURANCE VIT LA FIN D'UN CYCLE !

Risques climatiques, besoins sociaux, évolution démographique, l'édifice de la protection sociale française, au sens large, est face à des défis d'une ampleur et d'une complexité inconnues jusque-là. Ce qui a des répercussions majeures sur l'offre d'assurance.

L'assurance, partout dans le monde est bousculée dans sa capacité à maîtriser les risques. Ce qui a une incidence majeure sur ses facultés à protéger les biens et les personnes et, par conséquence sur son modèle économique. En France particulièrement où le modèle de protection sociale s'essouffle et du même coup déstabilise les activités assurancielles. Les nouveaux besoins sociaux percutent l'évolution de ceux d'aujourd'hui, comme la situation de la complémentaire santé, en déficit chronique, ou l'évolution du risque climatique ou encore ceux de la retraite. Potentiellement à terme hors de contrôle, ils font que nous touchons aux limites des modèles assuranciels conçus pour les gérer. Il ne faut pas être grand clerc pour observer que la démographie fait exploser les besoins de couverture liés au vieillissement de la population. Bref, sous bien des aspects, les modèles de financement et de gestion des risques collectifs sont en passe d'être insuffisants voire inadaptés.

La contribution de l'assurance à l'édifice de la protection sociale française est à la fois modeste et sous de fortes contraintes. C'est la puissance publique qui en assume la majeure partie. Néanmoins, la part de l'assurance devrait croître surtout sur les nouveaux risques longs tant les besoins sont grands. Les débats sur la réforme des retraites ont bien montré les limites du système par répartition et la nécessité d'imaginer des dispositifs complémentaires d'une toute autre ampleur que ceux proposés par les assureurs aujourd'hui. Ajoutons à cela, la question du financement du grand âge et nous voyons deux choses. La première est que l'Etat est au bout de ce qu'il peut faire. Secondement, les solutions possibles font appel à des modèles nouveaux de type public/privé dans lesquels l'équilibre des contributions se retrouve dans la gouvernance de l'ensemble. Ce

qui revient à réinventer des modes de gestion dans lesquels l'Etat ne décide pas de tout, sur tout. Une révolution culturelle en soi ! En effet, les échanges un peu acrimonieux, par voie de presse, entre le directeur général de la sécurité sociale et un certain nombre de dirigeants de l'assurance au sujet des complémentaires santé le montrent bien. Cela relève du fait du Prince. En effet, le déséquilibre des comptes de la sécurité sociale et la tendance bien installée de faire dériver vers les complémentaires santé une part croissante des dépenses, met ces dernières en danger. Les assureurs, qu'ils soient mutualistes ou du secteur capitaliste, en gèrent le déficit sans pouvoir le corriger. Et, mezza voce, certains pointent le fait que la gestion des assureurs est plus onéreuse que celle de la sécurité sociale. Cela augure mal des dialogues nécessaires pour élaborer les nouveaux modèles. Révolution culturelle vous dis-je.

Or, trouver des réponses aux besoins colossaux de la protection sociale (santé, retraites et financement de Grand âge) suppose de mobiliser des moyens tout autant que d'instaurer une gouvernance différente entre la Puissance publique, la haute administration et les assureurs. Ce nouveau « management » s'impose du fait que les moyens seront certes financiers, mais installés sur le temps long. Un plan de prise en charge de la dépendance se prépare sur une trentaine d'années, il en est de même pour consolider les besoins de retraite complémentaire. Cela nécessite une stabilité à la hauteur de la pérennité souhaitée qui s'accommode mal de mouvements politiques intempestifs et parfois erratiques. De son côté, si l'assurance peut apporter ses capacités et son savoir-faire, les organisations devront, elles aussi s'adapter à des dimensions dont nous n'avons qu'une idée imparfaite.

L'assurance en révolution

Or, il est patent que la portée de vue limitée a engendré des solutions courtes et insuffisantes. Pour un temps, il faudra combiner les deux. Des réponses conjoncturelles vont cohabiter avec la construction de dispositifs structurels, et les financements avec !

Ce qui est évident pour les besoins sociaux l'est aussi pour la maîtrise des conséquences du changement climatique sur le régime des catastrophes naturelles. Les Français peuvent être fiers d'un dispositif de garanties, unique au monde, qui depuis 40 ans a permis d'indemniser les dommages causés par les intempéries. C'est en soi un succès : 3,3 millions de sinistres ont été indemnisés pour un montant global de 44 milliards d'€. Mais aujourd'hui, ce dispositif ne peut plus affronter ce pourquoi il a été conçu. Certes, le levier tarifaire peut encore être actionné, mais plus pour très longtemps. Les projections actuelles indiquent une augmentation de 60% de la charge d'ici 2050. D'autant, souligne la CCR¹, que depuis 1982, date d'instauration de cette garantie, aucun sinistre majeur n'est survenu. L'hypothèse, par exemple, de la survenance exceptionnelle d'une crue majeure de la Seine avec une hauteur d'eau comparable à celle de 1910 (soit de 8,62 m au pont d'Austerlitz) coûterait aujourd'hui entre 16 et 28 milliards d'euros au régime Cat Nat. De fait, la multiplication des sinistres et l'ampleur des sommes concernées mettent cet édifice en péril. Là encore, les données du problème sont complexes. Le dispositif actuel repose sur une absence de sélection et un taux moyen exprimé en pourcentage de la cotisation du contrat support. Il repose donc sur une nécessaire mutualisation qu'il faut absolument maintenir. Or, certains acteurs sont tentés par une sélection des risques, pour éviter les effets de répétitions, d'autres quittent tout simplement certaines lignes de produits qui les supportent. Ces acteurs avancent divers arguments, la rupture d'aléa, la concentration des risques, etc. mais cela se heurte aux fondements même de ce type de risque et de l'assurance d'ailleurs. Certes, le dispositif doit évoluer. La prévention reste insuffisante, elle devra

prendre un tour plus contraignant. L'augmentation des zones critiques ainsi que le retrait-gonflement des argiles (RGA) posent la question de leur assurabilité. Des questions redoutables qui méritent une refondation de leur approche.

Alors l'assurance, aujourd'hui ? Elle est là, elle assume ses engagements au plus près des clients, souligne Guillaume Borie². Pour autant, les équilibres sont de moins en moins tenables constate Adrien Couret³. Des voix qui appellent à une remise à plat des modèles et vite. D'autant qu'une autre menace se profile. Comme le fait observer Guillaume Borie le maintien d'une masse assurable capable de porter une réelle solidarité et de soutenir le développement des entreprises d'assurance, ne pourra pas s'accommoder de l'effondrement d'une classe moyenne qui ne pourrait plus payer les cotisations qui lui seront demandées. Ces deux jeunes dirigeants (chacun a moins de 40 ans) soulignent l'intrication forte entre les activités assurancielles, les réalités sociétales et l'action de la Puissance publique. Les mesures qui doivent être prises seront forcément douloureuses dans un contexte anxigène où les bons esprits appellent à la recherche du moindre effort. Or, ce n'est pas ce qui nous attend, si nous voulons sauvegarder une organisation et un modèle social par les meilleurs au monde, quoi que l'on en dise.

Cela doit se faire dans la plus grande transparence. Il faut expliquer aux citoyens, comme aux clients les enjeux, les réponses possibles et les conséquences tant en termes de couverture que de prix. Ils devront d'ailleurs s'impliquer dans la prévention qui fait partie de l'enjeu. La fin d'un cycle et certainement d'une certaine insouciance.

Henri DEBRUYNE



¹ Caisse centrale de réassurance

² Directeur Général d'AXA France

³ Directeur Général d'Aéma groupe (Abeille, Aésio, MACIF)



LA DOUCHE SÉCURISÉE qui remplace votre baignoire au millimètre près !



ENTREPRISE FRANÇAISE

NOUVEAUX
MODÈLES

AVANT

8 H APRÈS



Visuels non contractuels. Crédit photo : IRSH.



« Je recommande cette société, explications claires et précises. Les ouvriers étaient sympathiques et travaillaient très bien. Ils ont laissé les lieux propres et nous ont donné des explications sur le fonctionnement de la douche. Je recommande. »

Joël L. - AVIS GOOGLE

★ Trustpilot 4,4/5
Basé sur + de 1825 avis

+ de 100 000 personnes
déjà équipées en France
Plus de 20 ans d'expérience
et de satisfaction client

- ✔ Une conception sur-mesure.
- ✔ La pose en moins d'une journée, sans aucuns travaux de carrelage.
- ✔ Une sécurité d'utilisation totale.

→ PRODUIT ÉLIGIBLE À



MaPrimeAdapt'

Ma vie change, mon logement s'adapte

JUSQU'À 15 000 € D'AIDES*

* MaPrimeAdapt' est une aide dédiée à l'aménagement du domicile des seniors. Le montant de l'aide est calculé en fonction du profil, type d'équipement et des conditions de revenus de ressources du foyer. Ex : Un foyer de province composé de 2 personnes avec un revenu fiscal de référence en dessous de 23 734 € est éligible jusqu'à 15 000 € d'aides avec une prise en charge maximum de 70 % du montant des travaux.

CONTACTEZ-NOUS AU :

0 800 58 58 58

APPEL ET SERVICE GRATUITS

AGEA D 010124



Indépendance Royale



AFNOR Cert. 116314

IRSH • 7 allée Loewy • 87068 Limoges Cedex 3 • www.independanceroyale.com

Les huissiers vous donnent des clés

VENEZIA
COMMISSAIRES DE JUSTICE



Venezia & Associés réunit trois Offices d'Huissiers de justice en Ile de France et un réseau de partenaires garantissant le maillage territorial.

Qualifiés Commissaires de justice, profession issue de la fusion des Huissiers de Justice et des commissaires-priseurs judiciaires.

Certification ISO 9001 : 2015 en 2018 renouvelée en 2021.

Notre volonté est de créer de la valeur partagée dans une relation sereine d'écoute et de dialogue.

RECEVOIR DU PUBLIC ? PAS SI SIMPLE...



Vous souvenez-vous de Maurice ? En 2019, Maurice enflamme les journaux... Même la presse internationale s'y intéresse. Pourtant Maurice n'est qu'un simple coq de l'île d'Oléron. Le gallinacé élevé au rang de défenseur de la ruralité avait été au cœur d'une vaste polémique pour des troubles de voisinage en raison de son chant jugé trop incommodant. Pour la petite histoire, la justice avait donné raison à sa propriétaire en laissant à Maurice toute sa liberté d'expression !

Au-delà de l'anecdote, cette affaire illustre combien les troubles de voisinage peuvent aboutir à des situations extrêmement conflictuelles appelées parfois à se régler devant un juge.

En matière de trouble de voisinage, tout est affaire de ressenti. Le législateur ne s'y est pas trompé en laissant de grandes marges d'appréciation sur ce

qui constitue un trouble de voisinage. S'il n'y a pas à proprement parler de loi sur le sujet, le code civil donne un premier cadre par son article 1241 qui précise :

« Chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence ».

En réalité c'est bien la jurisprudence avec un arrêt de la Cour de Cassation du 13 novembre 1986 qui cerne le sujet en précisant : « nul ne doit causer à autrui un trouble anormal de voisinage »

Le trouble anormal

Le trouble anormal pourrait être défini comme une gêne qui sort du degré habituel de nuisance qui peut naturellement résulter d'un voisin :

- Nuisances sonores ou olfactives
- Violences à l'égard de tiers (par exemple d'autres locataires voisins)
- Dégradations ou encombrement des parties communes
- Non-respect du règlement de copropriété

Il peut être caractérisé par son degré d'intensité (bruits, odeurs, visuelle) et par sa fréquence (chaque weekend, chaque nuit). Il peut être le fait d'une personne physique ou morale (chantiers, discothèques, aéroports, etc)

Lorsque l'on s'estime victime d'un trouble anormal, plusieurs démarches sont à entreprendre. La plus naturelle est bien sûr d'aller à la rencontre du voisin



Les huissiers vous donnent des clés

pour tenter de faire cesser la gêne. En parallèle il est conseillé de prendre contact avec la mairie qui peut avoir réglementé par des arrêtés telle ou telle nuisance (la tonte des pelouses le dimanche par exemple).

Dans une copropriété, il est important de consulter le règlement intérieur qui comprend peut-être des articles sur les troubles du voisinage. La discussion avec le voisin ne sera que plus facile en s'appuyant sur des textes applicables dans la commune ou la copropriété.

Si cette première étape amiable ne suffit pas, toute une série d'actions graduées sont possibles.

Un premier courrier en lettre simple pourra être rédigé. S'il reste sans effet, l'envoi d'un deuxième courrier en recommandé est à prévoir ou mieux encore une sommation de faire cesser le trouble signifié par acte de Commissaire de justice (Huissier de justice).

Dans l'intervalle, si rien ne bouge, il est possible de faire venir police ou gendarmerie sur les lieux pour tenter de faire plier le récalcitrant qui risque une amende de 68 euros.

Dans des cas très conflictuels, un passage devant le juge peut s'imposer. Il faudra alors apporter la preuve du préjudice subi.

En pareille situation, le bon réflexe est de faire constater le trouble par un commissaire de justice (Huissier de justice). Fort du constat attestant du trouble anormal, la victime devra dans un premier temps passer par une procédure de médiation ou de conciliation. C'est seulement en cas d'échec que le juge pourra être saisi.

En cas de condamnation, les sanctions peuvent être lourdes. Sur le fondement du Code

de la santé publique (articles R. 1337-6 à 10), les contrevenants s'exposent selon le cas à une amende de 5e classe de 1 500 euros au plus, pour les bruits provenant d'activités ou de chantiers, une amende de 3e classe de 450 euros au plus, pour les bruits de comportement et la confiscation du matériel à l'origine de la nuisance. A noter que les personnes morales peuvent voir leur amende multipliée par cinq par rapport aux personnes physiques.

Cas des locataires

Le locataire n'est pas seul face aux nuisances de son voisin. Son propriétaire est en effet tenu de l'aider. Il est donc important d'informer ce dernier des nuisances subies.

De même, tout propriétaire dont le locataire est source de trouble anormal se doit d'agir. S'il fait la

sourde oreille, il s'expose à une action en justice de la part des victimes. Le propriétaire peut en effet être tenu responsable des nuisances causées par son locataire s'il n'agit pas pour faire cesser ces nuisances dès qu'il en a eu connaissance. Le propriétaire dispose de plusieurs leviers dont la résiliation du bail.

A noter que si le logement loué est mal insonorisé, le propriétaire peut être contraint par son locataire à effectuer les travaux nécessaires d'isolation.

Enfin pour revenir aux troubles de voisinage en milieu rural, il faut savoir que le code de la construction a introduit une règle d'antériorité pour protéger tout particulièrement le monde agricole. Ainsi l'article L113-8 précise : Les dommages causés aux occupants d'un bâtiment par des nuisances dues à des activités agricoles, industrielles, artisanales, commerciales, touristiques, culturelles ou aéronautiques, n'entraînent pas droit à réparation lorsque le permis de construire afférent au bâtiment exposé à ces nuisances a été demandé ou l'acte authentique constatant l'aliénation ou la prise de bail établi postérieurement à l'existence des activités les occasionnant.

De quoi tranquilliser un peu Maurice !

PEUT-ON FAIRE PLUS DE BRUIT AVANT 22H00 ?

Contrairement à une idée fausse, il n'est pas permis de faire du bruit au-delà de l'acceptable avant 22h00. Certes une gêne occasionnelle plus forte en journée peut être tolérée si elle est ponctuelle. Quant à afficher un panneau d'annonce pour une fête dans l'immeuble, cela ne vous donnera pas le droit de faire plus de bruit, mais la politesse de la démarche incitera vos voisins à la tolérance.

Pour plus d'informations :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N356?xtor=EPR-124>



Fabienne Laval

Commissaire de Justice associé
SCP VENEZIA & Associés
130 avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE Cedex
Tél : 06 11 78 97 36



En partenariat avec

agēa sénior

VACANCES
BLEUES

Des lieux & des liens

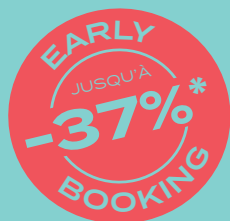


Hôtel*** Royal Westminster à Menton

Avec Vacances Bleues,
découvrez des
lieux d'exception
en France :

Hôtels, clubs et
résidences 3 ou 4 étoiles
en France

VOS AVANTAGES POUR VOS VACANCES



EN INDIVIDUEL :

jusqu'à -10% avec le code **GEO**
vacancesbleues.fr ou **04 91 00 96 30**

Earlybooking*:

Jusqu'au 26/02/24 inclus, pour un séjour entre le 01/04 et le 01/07/24
Jusqu'au 02/04/24 inclus, pour un séjour entre le 01/07 et le 25/10/24



EN GROUPE :

à partir de 15 personnes
contactez votre conseiller commercial
Vacances Bleues :

groupe@vacancesbleues.fr
ou **04 91 00 96 34**



Jodhpur, la ville bleue,
Inde (Rajasthan)

Partez à la découverte
du monde avec
les **Voyages
Responsables**

* Earlybooking - Réservez tôt : offre valable en individuel sur une sélection d'hôtels, clubs et résidences Vacances Bleues en France (hors croisières, séjours à l'étranger et partenaires) et cumulable à votre remise permanente. Détails et conditions sur [vacancesbleues.fr](https://www.vacancesbleues.fr)



Un Académicien dans l'assurance

Comme Henry de Montherlant⁽¹⁾, un autre académicien, André Roussin, s'est illustré dans les lettres après avoir brièvement embrassé notre profession. Voici la notice que lui consacre Jacques-Emile Miriel dans le « *Dictionnaire encyclopédique de la littérature française* »⁽²⁾ :

« Auteur dramatique, né à Marseille le 22 janvier 1911, mort à Paris le 3 novembre 1987. Renonçant à ses études de droit, il fait ses premiers pas au théâtre en 1931. Sous l'occupation, il monte en zone libre sa première pièce, *Am-stram-gram* (1941). Il sait utiliser toutes les recettes du théâtre de boulevard, dont *l'adultère* est le moteur principal. *Nina* (1949), et *Lorsque l'enfant paraît* (1957) rencontrent un large succès public. C'est un théâtre de divertissement, aux dialogues brillants, mais qui n'exclut pas une certaine cruauté dans l'observation précise de la société petite-bourgeoise de l'époque (*La Petite Hutte*, 1947). S'il s'en tient généralement à des trames conventionnelles, sa dextérité lui permet d'aborder des sujets moins ordinaires : *l'homosexualité* dans *Les œufs de l'autruche* (1948), *l'impuissance* dans *La Mamma* (1957). Très éloigné des auteurs d'avant-

garde de son temps, resté fidèle au théâtre de comédie à la Guitry, il fut en butte aux attaques de la critique. Mais il s'explique sur ses conceptions dramatiques dans sa Lettre sur le théâtre d'aujourd'hui (1965), où il déplore la trop grande influence de Brecht sur les metteurs en scène contemporains. Il a publié ses Mémoires, légers et savoureux comme ses pièces... »

C'est dans « *La boîte à couleurs* »⁽³⁾ qu'il livre son témoignage sur ses liens avec l'assurance :

« *Au cours des années, je fus un amateur employé d'assurances, représentant en peintures et vernis, journaliste et comédien. Quand ce dernier état devint mon métier, je lui trouvai sur les autres l'avantage de me faire plus ou moins bien gagner ma vie, mais l'idée attachée au mot « professionnel » ne m'effleurait cependant pas. La différence était grande entre mes stages précédents à la compagnie La Flandre, aux Peintures Soudées ou au Petit Marseillais : elle consistait en ceci que je me passionnais à jouer la comédie, alors que mes autres occupations n'avaient eu pour moi qu'un caractère alimentaire et provisoire... »*

Mais comment était-il entré dans l'assurance ? Tout laisse à penser que c'est son père, déjà dans la profession, qui l'avait poussé à le faire. Dans le même ouvrage, il persiste et signe : « *Mon grand-père vivait dans la solide aisance bourgeoise. Mon père, lui, gagnait péniblement sa vie dans l'agence d'assurances où il était seul à travailler pour quatre. La firme était célèbre : Espanet, Turlin, Barral et Roussin. Chacun des trois associés de mon père avait vingt ans de plus que lui, était célibataire ou veuf sans enfants. Turlin n'avait pas quitté Les Lecques (à côté de Marseille) depuis dix ans, époque où il s'était mis à la retraite ; les deux autres venaient au bureau de temps en temps pour faire de la figuration. Mais tous les résultats du travail de mon père se partageaient en quatre. Aussi le malheureux homme se sentait-il parfois dépassé par le genre d'éducation que nous recevions et les goûts « de grandeur » que nous risquions de prendre.»*

Elu à l'Académie française en 1973, il avait déclaré auparavant à un journaliste : « *Si je suis élu, je serai « immortel »... et, si je ne le suis pas, je n'en mourrai pas ! »*

Il nous laisse une vingtaine de pièces, le recueil de souvenirs déjà cité et des ouvrages sur le théâtre, *Le*

(1) : cf Le Cerf-Volant n°181, 4^e trimestre 2000.

(2) : R.Laffont et V.Bompiani, Editions Robert Laffont, *Bouquins*, 1100 pages, 1997.

(3) : Albin-Michel, 1974.

(4) : *Le Figaro* du 18 avril 1992.

Art & Histoire

Rideau rouge (1982), *Rideau gris et habit vert* (1983), *Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs* (1987), préfacé par Félicien Marceau, tous parus chez Albin Michel.

Rappelons que sa première pièce, *Am-Stram-Gram*, fut jouée par Micheline Presle. Quant à *Nina*, écrite à l'origine pour Elvire Popesco, elle a fait l'objet d'une reprise au théâtre de la Gaîté-Montparnasse en 1992 avec Darry Cowl dans le rôle du mari. Voici la critique qu'en fit Pierre Marcabru ⁽⁴⁾ :

« André Roussin était un auteur vif, malin, brillant, et dont le succès éclatant sur les scènes du boulevard agaça les esprits sérieux qui, en France, font la loi. Intelligent, aigu, sans illusions, léger mais point frivole, ayant l'élégance de défendre souvent un théâtre qui n'était pas le sien, attentif aux pirouettes de l'amour et à ses facéties, c'est un homme à redécouvrir, ne serait-ce que pour la liberté désinvolte, la lucidité souriante et mélancolique de sa psychologie... Il y a chez Roussin une humeur farce, une ironique insolence, une absence de préjugés qui se moquent assez joliment, et jusqu'à

la feinte guignolade, des pesanteurs du réalisme. C'est cette part de folie qui, comme chez Feydeau, résiste le mieux au temps... Vous l'avez sans doute compris, je ne saurais trop vous conseiller d'aller de nouveau à la rencontre de Roussin : c'est aborder au pays du théâtre avec ses gaietés et ses brumes, ses charmes enjoués où le faux conduit droit au vrai. »

Ce n'est sans doute pas l'assurance qui lui avait donné le goût du comique. Peut-être y avait-il appris le sens de la durée. Les pièces drôles résistent mieux au temps que le théâtre sérieux. Mais ce qui lui appartient en propre, c'est le talent avec lequel il analysa les mœurs de son époque pour en tirer l'œuvre que l'on connaît.

Daniel Ancelet

Votre véhicule est équipé de l'une de ces fonctions ?



Freinage d'urgence automatique



Régulateur de vitesse adaptatif



Anti-franchissement de ligne

Ces principales fonctions d'aide à la conduite (ADAS)⁽¹⁾ sont portées par la caméra située sur le pare-brise.

CARGLASS®, EXPERT DU RECALIBRAGE DE LA CAMÉRA EMBARQUÉE SUR LE PARE-BRISE !


CARGLASS®

99%

des modèles de véhicules du marché⁽²⁾ peuvent être recalibrés par CARGLASS®

100%

des pare-brise ADAS⁽¹⁾ remplacés dans notre réseau sont recalibrés



CHEZ CARGLASS®, LE RECALIBRAGE EST OBLIGATOIRE POUR TOUT REMPLACEMENT DE PARE-BRISE ÉQUIPÉ D'UNE CAMÉRA !

 **01 70 96 46 00***

*Prix d'un appel local

www.carglass.fr

(1) ADAS : Advanced Driver Assistance System (Systèmes avancés d'aide à la conduite). (2) Taux calculé sur la période suivante : janvier 2020 au 31/08/2020, sur la base du nombre de recalibrages réalisés par CARGLASS® au regard du nombre de demandes de recalibrages faites auprès de la cellule vitrage CARGLASS®. Renseignez-vous auprès du call center ou de votre centre CARGLASS® * Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.carglass.fr



AGEA SENIOR et AUDIKA

vous souhaitent une très belle année 2024

Et si vous preniez soin de votre audition cette année ?

Cela commence par un bilan auditif* chez Audika !

L'ADR BNP vous invite à aller rencontrer les experts Audika qui vous accompagnerons pour vous permettre de retrouver le plaisir d'une bonne audition pour profiter pleinement de la vie.

Audika, un service haut de gamme pour une audition parfaite

Choisir Audika, c'est choisir la **qualité** et la **durabilité**. Leurs audioprothésistes, diplômés d'Etat sont **attentifs** à vos attentes et **à l'écoute** de vos besoins. **Audika c'est 45 ans d'expérience et une satisfaction client en hausse constante avec une note de recommandation de 9.1/10**.** Ces mêmes clients ont élu Audika Service client de l'année pour la 4ème année consécutive.

Commencez l'année 2024 en vous assurant de profiter de chaque instant, de chaque son, de chaque rire.

RÉSERVEZ VOTRE BILAN* GRATUIT

PRENEZ RENDEZ VOUS AVANT LE 1er MARS 2024 EN APPELANT VOTRE NUMÉRO EXCLUSIF

0800 08 11 90 Service & appel gratuits

ET BENEFICIEZ D'OFFRES EXCLUSIVES* EN PRÉCISANT LE CODE « AGEA SENIOR »**

*Bilan non médical, gratuit et sans engagement

**Score NPS depuis janvier 2023

***Voir conditions en centre

Audika Groupe - SAS au capital social de 283 500 euros - 231 rue des Caboeufs 92230 Gennevilliers - 310 612 387 RCS Nanterre



Jean-Philippe Rameau, le Molière de la musique...

Sombre personnage à l'aube des Lumières

Nul doute que Molière, s'il avait connu Jean-Philippe Rameau (1683-1764), nous aurait dressé un portrait tragicomique entre l'Avare et le Misanthrope, du



Portrait de Rameau par Joseph Aved ca.1728 - Musée de Dijon

premier génie franco-français de la musique, tant le personnage était particulier. Et c'est peut-être Diderot, le philosophe des Lumières, son contemporain, à la fois admirateur et détracteur, qui en dresse le plus fidèle portrait dans son premier roman Les Bijoux Indiscrets en 1748, ouvrage orientaliste et libertin, et dans *Le Neveu de Rameau ou La Satire seconde* que d'aucuns étudiaient naguère au lycée...

« *Doucement, cher homme. Ça, dites-moi, je ne prendrai pas votre oncle pour exemple. C'est un homme dur, c'est un brutal ; il est sans humanité, il est avare, il est mauvais père, mauvais époux, mauvais oncle ; mais il n'est pas décidé que ce soit un homme de génie, qu'il ait poussé son art fort loin, et qu'il soit question de ses ouvrages dans dix ans.* » Denis Diderot - *Le Neveu de Rameau* - ca.1761

Vous l'aurez compris, l'homme est grand, sec, laid, avec une santé de fer, secret, sombre, irascible et dédaigneux. À cela si nous ajoutons qu'il est peu cultivé, Rameau a tout de l'anti-héros qui brille par son intelligence, son esprit vif et rusé...

Un provincial saltimbanque

Issu d'une famille de onze enfants, Jean-Philippe, le septième, naît le 25 septembre 1683 à Dijon dans une famille de petite bourgeoisie ; sa mère est fille de notaire et son père organiste des paroisses de la collégiale St-Etienne et de l'église Notre-Dame. Très tôt Jean-Philippe délaisse les études pour la mu-

sique, comme son jeune frère, Claude musicien lui aussi, père de Jean-François Rameau, personnage du célèbre neveu. Nous n'en savons guère plus sur l'enfance de Jean-Philippe Rameau, si ce n'est qu'il aurait voyagé à Milan pour parfaire sa science musicale et qu'il aurait été violoniste d'une troupe ambulante en Languedoc - voilà qui lui donne un point commun avec Molière !

Début 1702, nous le retrouvons organiste de la cathédrale d'Avignon et le 30 juin suivant, il signe un contrat de six ans comme organiste de la cathédrale de Clermont-Ferrand. Toujours instable, il poursuit sa vie de patachon - peut-être due à son mauvais caractère - et dès 1706, il est à Paris où il publie son premier livre de pièces de clavecin, 1709 à Dijon où il succède à son père, 1713 à Lyon avant de rejoindre Clermont en 1715. Stabilisé un temps, c'est alors dans la capitale auvergnate, toute petite



Portrait de Diderot par van Loo 1767 - Musée du Louvre

ville à la campagne, que Rameau compose ses pièces de musique de chambre, de clavecin, ses cantates et ses motets d'église, mariant avec ingéniosité, musiques populaire et savante. La tradition populaire l'inspire et diffusera dans toutes ses œuvres à venir, même les plus sérieuses, comme les tambourins, rigaudons et musettes qui feront sa renommée. Clermont-Ferrand est aussi pour Rameau le lieu de la théorie musicale, il y construit son *Traité de l'harmonie réduite à ses principes naturels*, donnant naissance à l'esprit français de l'orchestration dont Hector Berlioz, Emmanuel Chabrier, Claude Debussy, Maurice Ravel et plus près de nous Francis Poulenc ou Olivier Messiaen en seront les dignes héritiers :



Traité de l'Harmonie de Rameau - 1722
Collection de l'Université de Toronto



Passion musicale



Portrait de Rameau par Carmontelle
1760 - Musée du Château de Chantilly

« Nous avons une pure tradition française dans l'œuvre de Rameau, faite de tendresse délicate et charmante, d'accents justes, de déclamation rigoureuse dans le récit, sans cette affectation à la profondeur allemande, ni au besoin de souligner à coups de poing, d'expliquer à perdre haleine, qui semble dire : Vous êtes une collection d'idiots particuliers, qui ne comprenez rien, si on ne vous force pas d'avance à prendre des vessies pour

des lanternes. » - Claude Debussy - *Monsieur Croche antidilettante* - 1903. Où l'on retrouve l'humour à la française d'un Debussy qui lui aussi n'avait pas sa langue dans sa poche !

La vie parisienne, l'opéra...

1723, Rameau rompt une seconde fois précipitamment son contrat avec Clermont, nous ne savons pas quelle en est la raison, et s'installe définitivement en la capitale au service d'Alexandre Le Riche de La Pouplinière, fermier général du Roy Louis XV - nous dirions ministre du budget aujourd'hui ! - Le dijonnais dirige l'orchestre privé de son mécène et tel Molière en son temps, compose des comédies musicales pour la foire St-Germain où il voit exhiber des indiens d'Amérique du Nord qui lui inspireront son plus célèbre air, d'abord au clavecin, Les Sauvages. En 1733, à cinquante ans, un âge canonique pour l'époque, Rameau entame une seconde carrière, celle de l'opéra et c'est pour La Pouplinière qu'il crée son premier chef-d'œuvre *Hippolyte et Aricie*, tragédie lyrique en cinq actes inspirés du *Phèdre* de Racine ; oubliant l'unité de temps et de lieux pour des galanteries Louis XV d'une exceptionnelle beauté, loin de la glorification royale opératique de son prédécesseur Lully. Diderot dans ses *Bijoux Indiscrets* nous en brosse le talent : « Avant *Uremifasolasiatutut* [Rameau], personne n'avait distingué les nuances délicates qui séparent le tendre du voluptueux, le voluptueux du passionné, le passionné du lascif ». Écoutez *Hippolyte* et vous serez convaincus par la somptuosité de l'ouverture à la française, la furie de l'acte II des enfers et son trio des parques, la naïveté d'*Hippolyte*, la plainte de *Thésée* et la tempête

du III, la chaconne et le happy-end du V, et surtout, la chasse royale du IV, l'une des plus belles pages de l'histoire de l'opéra, ce lamento de *Phèdre*, telle une *Didon abandonnée*, auquel répond en *Deus ex machina* un orchestre et un chœur suspendus aux lèvres de la reine : « Ô remords superflus ! *Hippolyte* n'est plus. »

Les Indes Galantes

C'est alors que la chrysalide se mue en papillon ; Jean-Philippe Rameau n'a de cesse, dans la seconde partie de sa vie, de composer pour l'opéra des tragédies lyriques - *Castor et Pollux*, *Dardanus*, *Les Boréades* - des pastorales - *Zaïs*, *Naïs*, *Daphnis et Églée* - et des opéras-ballets - *Les Fêtes d'Hébé*, *Les Surprises de l'Amour*, et les célèbres *Indes Galantes* en 1735 où dans des indes imaginaires se côtoient *Le Turc Généreux* - *Les Incas du Pérou* - *Les fleurs, fêtes Persane* - et *Les Sauvages d'Amérique*, quatre entrées à la mode. Rameau a l'intuition de reprendre ses plus belles pièces pour clavecin et musique de chambre, les orchestrant avec un brio incomparable, pour en faire des « tubes » universels comme le tambourin ou la danse du calumet de la paix des Sauvages. Ces *Indes Galantes* reste un des opéras français le plus joué dans le monde d'aujourd'hui.

Le succès grandissant, l'homme est sujet aux attaques de ces détracteurs : Ce sera la *Querelle des Lullystes et des Ramistes* que d'aucuns appellent *les Ramoneurs* entre 1733 et 1739. Diderot nous en fait un résumé croustillant dans un chapitre de ces *Bijoux Indiscrets*, toujours dans un monde orientaliste, la cour de Versailles est singée avec subtilité, Louis XV devient le sultan Mangogul, la Pompadour se cache en favorite Mirzoza, Lully est Utmiutsol et Rameau Uremifasolasiatutut. Dans la cacophonie de l'opéra de Banza, la jeunesse toute relative des ramoneurs supplante les anciens barbons lullystes... Croustillant !!!

Hélas, en miroir, le 1er août 1752, après qu'un jeune italien Jean-Baptiste Pergolèse a fait représenter son opéra bouffe *La servante maîtresse*, l'opéra français ramiste s'efface pour l'opéra italien. À 70 ans Rameau est passé de mode, et, vieillard parmi les vieillards, il est la cible principale de la *Querelle des Buffons*. Ainsi va la vie.



La sultane par Joseph-Marie Vien
1748 - Musée du Petit Palais de Paris

Un héritage essentiel

Le XIX^e siècle est alors le siècle de l'opéra italien, celui de Rossini, Bellini, Donizetti ou Verdi puis celui de la puissance germanique de Wagner ou Strauss. Cependant les compositeurs français gardent toujours dans leur cœur les ariettes et les pièces orchestrales légères de Rameau. Hector Berlioz étudie *Castor et Pollux* qui lui inspire l'orchestration de ses *Troyens*, Saint-Saëns travaille sur l'édition complète des opéras, et l'œuvre de Rameau diffuse doucement dans les consciences pour inspirer le chanté du *Roi malgré lui* de Chabrier, les intermèdes de *Pelléas et Mélisande* de Debussy ou la truculence de *L'Heure espagnole* de Ravel.

Le revival baroque des années 1970 fait renaître la figure musicale essentielle que représente Jean-Philippe Rameau en même temps que nous redécouvrons les instruments et les techniques d'interprétations anciennes. Le monde si conservateur de l'opéra est surpris par la fraîcheur et la spontanéité d'une musique si belle, si accessible et si contemporaine. Peut-être que la légende noire de l'homme acariâtre nous avait fait oublier l'essentiel que Rameau nous lègue par ses mots : « *La vraie musique est le langage du cœur* ».

Florestan de Marucaverde



POST SCRIPTUM...

RAMEAU ET LES RAMONEURS

- *Les grands motets* par La Chapelle Royale - CD Harmonia mundi
EAN 3149021310785
- *Le berger fidèle* par Les Musiciens de Monsieur Croche - CD Apha
EAN 3760014190674
- *Intégrale des pièces pour clavecin* par Bertrand Cuiller - CD Mirare
EAN 3760127222668
- *Hippolyte et Aricie* par Les Musiciens du Louvre - CD Archiv - EAN 028944585322
- *Les Indes Galantes* par Les Arts Florissants - CD Harmonia mundi
EAN 3149025048066
- *Jean-Philippe Rameau de A à Z* par Philippe Beaussant - Editions Fayard -
EAN 9782213012773
- *Rameau et la scène* - Editions BnF/Opéra de Paris - EAN 9782717726121
- *Monsieur Croche* de Claude Debussy - Editions Gallimard - EAN 9782070711079

Voyage en Ouzbékistan

Lorsqu'on évoque le nom de ce pays, beaucoup d'entre nous s'interroge immédiatement, sur sa situation géographique. « Ah oui l'Ouzbékistan mais c'est où exactement ? ». Et puis : ah oui... oui Samarcande, la route de la soie... noms mythiques évoquant un Orient fastueux ! C'est à peu près tout ce qui identifie ce pays.

Les pays en -stan- ont mauvaise presse : Pakistan, Afghanistan, Daguestan. On imagine tout de suite des Talibans, des kalachnikovs et des femmes voilées.

En réalité c'est un pays « magique », resté longtemps inaccessible.

Il a fait partie des 15 anciennes républiques de l'URSS et est indépendant depuis le 31 août 1991, il est dirigé d'une poigne vigoureuse dans un esprit résolument laïc. C'est à ce prix que l'Ouzbékistan est en paix et que les touristes le visitent en toute sécurité.

C'est l'un des grands pays d'Asie centrale, situé entre deux fleuves majestueux, l'Amou-Daria et le Syr-Daria. Le mot « daria » signifie « mer » ou « très grande rivière ». Le Syr-Daria est le plus grand fleuve de l'Asie centrale, sa longueur est de 3019 km.

Ces deux fleuves se jettent dans la mer d'Aral. Jusqu'au années 1960 ses eaux étaient pures, elle était à cette époque le quatrième lac du monde. Les soviétiques utilisèrent les eaux des fleuves pour irriguer les champs de coton. Le détournement des eaux des fleuves est la cause de l'assèchement de cette mer, la cause de l'une des plus grandes catastrophes environnementales du XX^e siècle. L'assèchement et le rétrécissement de la mer a modifié le climat : l'air est devenu plus sec, les hivers

plus froids et les étés plus chauds. Des vents salés et des tempêtes de poussières ont dégradé le sol. Ces tempêtes s'appellent « les larmes sèches de la mer d'Aral ». Aujourd'hui, l'Ouzbékistan entreprend des efforts importants pour sauver la mer d'Aral.

Ses voisins sont le Kazakhstan, le Turkménistan, l'Afghanistan, le Tadjikistan et le Kirghizistan.

Le relief de l'Ouzbékistan est varié, il se compose de déserts arides et de vallées verdoyantes, de hautes montagnes enneigées et de plateaux, de fleuves et de lacs. Près de 80% du territoire est constitué de déserts et de plaines. Les montagnes et leurs contreforts occupent le cinquième du territoire. Le point culminant atteint 4643 mètres.

Les tremblements de terre sont fréquents.

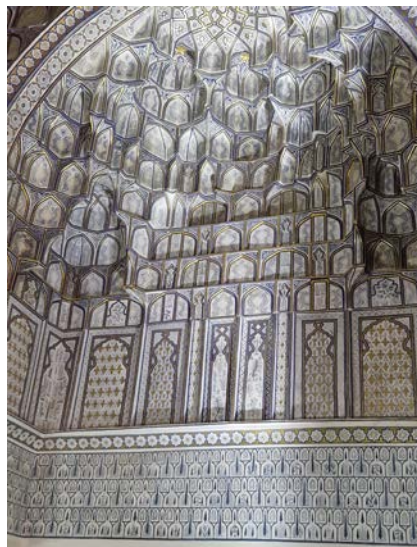
Economiquement, l'Ouzbékistan était entièrement orientée vers la production de matières premières agricoles et minérales avant l'indépendance. L'ex URSS occupait le premier rang mondial dans la production du coton. L'or blanc occupe aujourd'hui la moitié de la surface cultivée et représente 18% de la production mondiale. Depuis l'indépendance le gouvernement s'est efforcé de diversifier les cultures et de promouvoir les industries de transformation, notamment textiles.

Le sous-sol recèle d'importantes richesses naturelles : or, pétrole, gaz naturel, houille, molybdène, plomb, zinc, manganèse. De plus l'Ouzbékistan est le septième producteur mondial d'uranium.

L'agriculture n'est pas en reste : 38% de la population active est occupée dans l'agriculture irriguée. On cultive (outre le coton), des fruits (raisin, grenade,



Voyage



figue, jujube, kaki, melon), des primeurs, du riz, de la luzerne, des vignes et des céréales fourragères. Le sol ouzbek est fertile et favorable aux cucurbitacées et aux légumes.

L'élevage d'ovins et de bovins est plutôt développé et l'une des richesses de l'Ouzbékistan est l'astrakan, les brebis donnent des fourrures aux couleurs les plus variées, gris brun marron et surtout blanc immaculé. L'autre richesse ce sont les cocons de ver à soie. Les plantations de muriers sont donc nombreuses.

Lorsqu'on arrive en Ouzbékistan, on remarque immédiatement la diversité de la population, c'est le pays le plus peuplé d'Asie centrale avec plus de 32 millions d'habitants et plus de 130 nationalités différentes : les Ouzbeks 80% de la population de langue turque. Les Tadjiks, les Slaves : russes ukrainiens descendants de colons du XIX^e siècle ou émigrés pendant la seconde guerre mondiale. Les Kazaks, les Kirghizes, les Karakalpaks, les Tatars de Crimée, le Ouïghours, les Coréens, les Géorgiens musulmans (ces 4 dernières populations ayant été déportées par Staline dans les années quarante). Cette actuelle répartition ethnique est le résultat des grandes invasions et de l'expansion de trois religions différentes ainsi que du tracé des frontières.

L'hospitalité des ouzbeks est légendaire, leur nature est paisible et avenante.

Le symbole par excellence de leur convivialité est le partage du plat national le « PLOV ». Il est fait à base de riz sauté, carottes, pois chiche raisins secs et de viande de mouton, il est souvent cuisiné à l'occasion de cérémonies ou de rassemblements familiaux, le plus souvent préparé en plein air dans de vastes chaudrons, il existe une centaine de recettes, différentes selon les régions.

Le thé vert ou noir est une boisson incontournable, il est servi à toute heure de la journée. Servir le thé est





tout un cérémonial, il est versé trois fois dans une tasse et reversé à chaque fois dans la théière. Ces trois répétitions symbolisent -l'argile- la graisse – le thé. Les tasses ne sont jamais remplies.

En Ouzbekistan le sens de la famille n'est pas un vain mot. On respecte beaucoup les personnes âgées. Elles vivent jusqu'à leur mort chez elles, en compagnie de leurs enfants.

L'OUZBEKISTAN est au carrefour des civilisations. C'est une des plus anciennes régions peuplées d'Asie centrale, déjà à l'ère paléolithique. Cette région n'a cessé d'être envahie, colonisée, conquise. Qu'il s'agisse des Perses, des Grecs, des Arabes, des Huns, des Mongols, des Russes, des Soviétiques.

L'héritage architectural et archéologique est merveilleux, de formidables monuments ont été légués par les dynasties Samanides, Karakhanides ou Timourides. Les sites historiques sont encore plus nombreux. Pas un village qui n'offre matière à s'extasier où même à rêver car il y a une telle sérénité dans tous ces monuments.

Les visites sont tellement nombreuses et superbes que j'aimerais vous décrire seulement 2 villes et régions qui m'ont particulièrement marquée.

KHIVA : ancienne capitale de l'état du Khorem, c'est une oasis située au Nord-Ouest de l'Ouzbékistan. En 1968 Khiva a reçu le statut de musée à ciel ouvert. En 1990, l'UNESCO l'inscrit sur la liste du patrimoine mondial. Cette ville qui a plus de 2500 ans est une curiosité unique en son genre. Les rénovations de 1975 par les soviétiques lui donnent un aspect de décor de cinéma d'autant plus que la ville intérieure a été vidée de ses habitants par les soviétiques.

Côté architectural, c'est un véritable voyage dans le temps, jusqu'au 17^e siècle Khiva n'avait aucune puissance économique, militaire ou politique. C'est justement sa particularité d'avoir été figée ainsi dans le temps sans subir de modification majeure.

La vieille ville, ses portes et ses places : **ITCHAN KALA**. Le rectangle que forme Itchan Kala est long de 600m et large de 400m. Il est entouré d'une muraille de terre séchée et de briques crues. L'origine de ses murs remonte au XVI^e siècle mais la plus grande partie fut édifée par Arang Khan en 1686. Au cours de l'histoire, les murailles ont été détruites par les troupes nomades, perses, russes.

Cette ville est en tous points extraordinaire elle possède 27 médersas (école coranique) et 3 mosquées.

Lorsqu'on rentre par la porte géante, ou Palvan Darvaza, on admire la galerie marchande et la porte orientale avec ses façades décorées. Dans la rue qui donne accès à la place centrale se tenait un grand bazar où l'on vendait animaux, chevaux, moutons, chameaux, ainsi que des esclaves. Aujourd'hui encore un bazar très coloré mais avec des marchandises heureusement bien différentes. Toutes sorte de produits artisanaux, et ce qui m'a le plus étonnée, ce sont les vendeurs de toques en astrakan, toutes plus belles les unes que les autres. On comprend qu'il fait très froid l'hiver dans cette région.

Khiva est une ville d'artisanat, le tissage étant l'une des branches essentielles. Le travail des métaux reste important. Les traditions de travail du bois remontent à la nuit des temps. Les fourreurs, chapeliers, sculpteurs sur plâtre et sur pierre sont légion. On arrive à la place centrale devant les portes du palais : c'est ici que s'effectuaient les parades, les exercices militaires, les exécutions capitales. Au centre un trou permettait l'évacuation du sang lors

des exécutions en masse, comme en 1717 lorsque les 3000 soldats russes de l'expédition du prince Bekovitch et le prince lui-même furent décapités (le tsar Pierre envoyait le prince à la recherche de gisements aurifères).

Visitions : la médersa Islam Khodja. Elle date de 1908-1910, est de petite taille et ne comprend que 42 cellules. Son minaret, le plus haut de Khiva (45m) a été construit en 1910, son diamètre est de 9,5m à la base et diminue au fur et à mesure qu'il prend de la hauteur. Le minaret a un triple rôle : religieux (le muezzin y appelle à la prière), militaire et point de repère. Cette tour est devenue le symbole de la ville. La médersa et le minaret sont les derniers représentants notables d'architectures islamiques en Asie centrale.

Le minaret Kalta Minar ou minaret court se tient à l'extérieur de la médersa Mouhammad Amin Khan et devait être le minaret le plus élevé du monde musulman, culminant à 70m de haut. Mais sa construction fut interrompue avant d'atteindre 28m suite à la mort du khan de Khiva. La base mesure 14m de diamètre et est entièrement décorée de majolique verte et bleue mariée au vert si particulier de Khiva.

D'autres magnifiques médersas sont toutes richement décorées par les meilleurs artisans de l'époque, chacune d'elles comporte des colonnes de bois finement ciselées, les murs sont souvent peints de couleurs froides alors que les caissons de bois des plafonds présentent des couleurs lumineuses et chaudes. De vrais artistes ont façonné cette ville.

Je quitte Khiva à regret mais une autre ville mythique m'attend : Samarcande.

Samarkand ou Samarcande est vieille de 2750 ans ce serait une des plus vieilles villes du monde. Elle a su résister au temps, elle est vieille mais toujours moderne. Jusqu'au XVI^e siècle, elle a été le plus grand carrefour de la route de la soie. Elle a également été la capitale de l'empire bâti par Tamerlan qui a fait de Samarcande la magnifique ville qu'elle est aujourd'hui.

La ville est située dans la vallée fertile du Zeravchan à 725m. Différents descriptifs d'historiens et de géographes ont souligné la fertilité des sols et la nature verdoyante de la région. Cela lui a valu le nom du « lieu du délice sur la terre ». C'est une belle ville verte avec ses avenues ombragées et ses fontaines magiques.

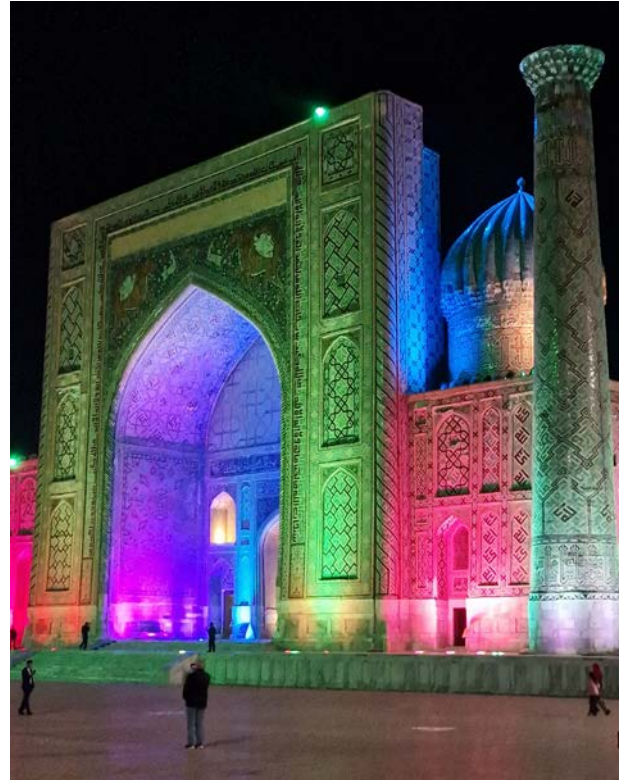


Au IV^e siècle avant JC, Samarkand est envahi par Alexandre le Grand. Alexandre aurait dit « tout ce que j'ai entendu dire de Samarkand est vrai, sauf qu'en réalité la ville est plus belle que je ne pouvais l'imaginer ». Cela ne l'a pas empêché de détruire la ville. Samarkand était connu grâce à son aqueduc, proche du romain, qui fonctionna jusqu'au XV^e siècle, à son papier en soie et son velours cramoisi.

Déclarée carrefour de cultures en 2001 par l'Unesco et inscrite au patrimoine mondial, Samarcande possède l'un des joyaux architecturaux d'Asie centrale avec la place du Régistan. C'est ici que trônent trois magnifiques médersas : d'Oulougbeg, Tilla Kari et Sherdor. Ces médersas étaient moins des écoles religieuses que des lieux où les savoirs scientifiques et philosophiques s'échangeaient, s'épanouissaient de manière fantastique. C'est sur cette place qu'en 1917 a été proclamé le pouvoir soviétique. En 1929 les femmes ouzbèkes y brûlèrent leur voile. En 1941 les soldats partaient d'ici pour la deuxième guerre mondiale.



Voyage



Une rapide description de ces 3 médersas.

La médersa d'Oulougbeg (petit-fils de l'empereur Tamerlan) reconnaissable à son minaret nord légèrement incliné. Les deux gigantesques minarets sont couronnés de corniches en albâtre et décorés de motifs en nid d'abeille. Le portail est décoré d'une mosaïque de briques cuites émaillées au couleur du ciel.

La médersa Tilla Kari signifiant « couverte d'or » à cause de ses reliefs dorés sur fonds bleu. Les murs et la coupole sont décorés de motifs floraux rouges sur fond bleu outremer. Les cellules et les salles de la médersa abritent aujourd'hui de nombreuses boutiques de souvenir.

La médersa Sherdor (celui qui porte le lion) : sa construction originale est frappante. Son portail éblouissant comme le soleil est orné par les tigres-lion couleur de feu. Ils portent sur leur dos des soleils à face humaine bordés de rayon. Ils poursuivent des biches blanches qui fuient au milieu de spirales de rameaux et de fleurs. La cour intérieure est décorée de motifs géométriques et floraux verts, jaunes ou bleus qui ornent chaque centimètre carré.

On compte 1851 monuments historique archéologiques et culturels.

Comment ne pas citer la plus grande mosquée d'Asie centrale : la mosquée Bibi Khanum (du nom de la dernière épouse d'Amir Timour ou Tamerlan). Le mausolée du Gour Emir (ou le tombeau du

souverain) et le complexe de la nécropole de Shah-i-Zinda (Roi vivant). L'observatoire d'Ouloug Begh avec son sextant souterrain. La colline d'Afrosyab et encore d'autres mausolées.

L'Ouzbekistan c'est aussi BOUKHARA, l'une des mieux préservée des villes d'Orient. Tous les monuments sont protégés par l'état. Ville fortifiée entourée de hauts murs et très spectaculairement belle.

Bien évidemment aussi sa capitale TACHKENT, métropole industrielle et culturelle moderne et ses monuments historiques nombreux. La vallée de FERGHANA, forme d'appendice à l'extrême est du pays encerclé par les montagnes. Les FORTERESSES du désert et puis tellement d'autres merveilles.

Je n'ai pas développé non plus « la route de la soie » mais c'est à elle seule le sujet d'un très long article.

Vous comprendrez aisément que ce pays est un livre d'histoire à ciel ouvert et que l'on peut tourner les pages pendant très longtemps.

J'espère vous avoir donné l'envie de vous rendre dans ce pays tellement « dépaysant » riche de son histoire de sa culture et de ses habitants.

Marie-Odile CORMIER





COMPAGNIE FRANÇAISE DE CROISIÈRES

LA CROISIÈRE À LA FRANÇAISE

NORVÈGE - ISLANDE - ÎLES BRITANNIQUES - PORTUGAL & ESPAGNE
ÎLES GRECQUES - CORSE & ITALIE

DÉPARTS 2024

- À bord de Renaissance, navire intime et élégant
- Croisières au départ de ports français
- Service d'excellence 100% francophone
- Gastronomie française

-10%
avec le code
AGEA_CFC2023



Informations & Réservations
sur www.cfc-croisieres.fr et au 04 84 89 02 90

CFC - Compagnie Française de Croisières, 90 rue de Rome, 13006 Marseille. Immatriculation délivrée par Atout France, sous le numéro IM013220012.
Crédits photos : CFC - Compagnie Française de Croisières, Getty Images, iStock, by AndyHumbert.

CHAQUE GOUTTE COMPTE

L'eau opère en circuit fermé qui est le même depuis des milliards d'années.

L'eau des mers s'évapore dans l'atmosphère sous l'effet de la chaleur du soleil. Elle forme ensuite des nuages qui vont se déplacer sous l'impulsion des vents. Aidées par l'effet de gravité, les gouttelettes qui constituent les nuages s'alourdissent et retombent sur le sol sous forme de précipitations (pluie, grêle, neige). Ces eaux pluviales vont permettre d'alimenter les nappes phréatiques souterraines qui vont recharger les cours d'eau, lesquels se jettent à leur tour dans la mer. Ainsi, de la mer au ciel, du ciel à la terre et de la terre à la mer, le voyage de l'eau recommence à l'infini.

Les eaux de pluie qui pénètrent dans le sol par infiltration peuvent stagner jusqu'à des milliers d'années avant de retourner dans les océans. Un peu moins de la moitié des précipitations va servir à recharger les nappes souterraines, le reste repart en évaporation. L'eau qui ne parvient pas à s'infiltrer directement dans le sol, ruisselle le long des pentes pour se jeter ensuite dans les lacs et rivières. Cette eau suit ces cours pour rejoindre les mers et les océans. L'eau douce provient essentiellement des précipitations. On la trouve à différents niveaux :

- à 76 % dans les glaciers
- à 22,5 % sous la terre : nappes phréatiques et nappes profondes et captives
- à 1.26 % sur la terre : eaux de surfaces (lacs, rivières, étangs...)
- à 0.04 % dans l'air : nuage, pluies, brouillard, brume

La principale source d'eau douce de la planète provient de la fonte des glaces de la calotte glaciaire et des glaciers.

Sur la planète, la quantité d'eau disponible est tout de même assez faible : elle est inférieure à 5 %. Cependant, elle est inégalement répartie selon les pays : 10 pays se partagent 60 % de ces

précipitations. Plus de la moitié des habitants d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie manquent d'eau potable. En effet, un habitant de la planète terre sur 3 n'a pas accès à l'eau potable. Pourtant, l'eau douce est indispensable pour toutes nos activités humaines.

L'eau constitue un bien précieux qu'il faut absolument préserver. En France, la moitié de l'eau dont nous avons besoin, qui est prélevée dans la nature, sert à fournir de l'énergie, notamment pour le refroidissement des centrales nucléaires, les barrages hydro-électriques, etc. Cette eau dans sa majorité sera rendue à la nature après utilisation. Les premières apparitions du « mot » pollution dans la langue française, remontent au XII^e siècle. Mais ce n'est que vers 1960, qu'il prend son sens de dégradation d'un milieu par l'introduction d'un élément malsain. Il existe deux sortes de pollutions : les pollutions organiques d'origine naturelle (gaz, substances minérales ou organiques, bactéries, virus, plancton, déchets végétaux, des excréments ou des déjections animales). Et les pollutions chimiques ayant comme origine les activités humaines. Aujourd'hui et face à l'ensemble des pollutions, les capacités d'autoépuration de la nature sont désormais insuffisantes. Environ 55 % de la surface agricole française est classée en zone vulnérable concernant les nitrates. Dans les régions où l'activité agricole est la plus importante, 92 % des points de mesure dans les cours d'eau et 70 % des points de mesure dans les eaux souterraines sont touchés par les pesticides. Certaines pollutions sont irréversibles. C'est le cas des catastrophes nucléaires du type Tchernobyl, dont les effets sur le milieu sont extrêmement importants et durables.

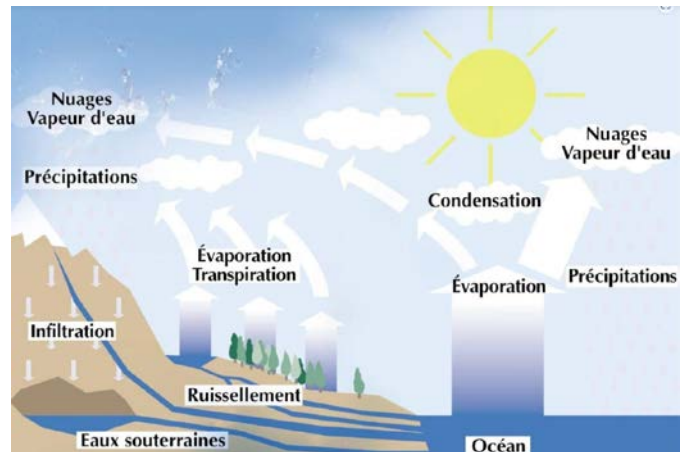
La sécheresse est un phénomène naturel caractérisé par un manque d'eau sur une durée suffisamment longue pour affecter les sols et la végétation. En France, on considère qu'il y a sécheresse absolue lorsqu'aucune goutte de pluie (soit moins de 0,2mm/jour) ne tombe pendant 15 jours

Biodiversité

consécutifs. Pour faire face à une insuffisance d'eau en période de sécheresse, les préfets sont amenés à prendre des mesures de restriction. Il existe 4 niveaux de limitation : vigilance, alerte, crise et crise renforcée. Si le manque d'eau s'accompagne de températures élevées, cela entraîne une augmentation naturelle de l'évaporation. Le réchauffement climatique tend à favoriser ces phénomènes. Des arbres secs et déshydratés peuvent finir par mourir et une végétation très sèche peut faciliter des départs de feux, émetteurs de gaz nocifs qui polluent l'atmosphère et accentuent l'effet de serre. Les conséquences se retrouvent sur les sols qui, asséchés, ne sont plus en capacité d'absorber correctement les précipitations, sur la faune pour la survie des poissons ainsi que les animaux qui s'abreuvent dans les points d'eau, et pour l'homme, elle affecte les populations les plus fragiles (bébé, enfants, personnes âgées). En cas de pénurie d'eau, les polluants se diluent moins bien et cela augmente le risque de contamination des réserves hydriques. Puis, les conséquences de la sécheresse sont souvent suivies d'inondations de grande ampleur qui rendent les populations déjà touchées encore plus vulnérables.

Nous arrivons aux limites d'un système qui fonctionnait jusqu'à présent, mais nous sommes dans une telle dépression climatique qu'il va falloir faire des choix. Si nous gardons l'eau dans les cours d'eau pour préserver les écosystèmes, nous sommes aussi conscient que si l'on arrête de diriger ces cours vers des canaux, le niveau des nappes phréatiques qui en dépend va baisser d'une manière telle qu'il n'y aura plus d'eau pour certains particuliers, et nous perdrons la biodiversité liées aux activités agricoles. Nous ne produirons plus rien, et importerons nos fruits et légumes d'Espagne et du Maroc qui eux n'ont aucun scrupule à irriguer. La rapidité du changement climatique, dont les français ont brusquement pris conscience, va exiger des prises de décision.

Le territoire métropolitain se réchauffe plus vite que la moyenne mondiale. La trajectoire actuelle nous conduit à un réchauffement de 3,8°C supplémentaire en France à la fin du siècle. Cela veut dire que les extrêmes seront plus importants et que nous connaissons des élévations de températures d'environ 5°C l'été. Une réalité qui impose des mesures énergétiques d'adaptation pour sécuriser l'eau potable et garantir la sécurité alimentaire du pays, tout en préservant l'environnement et ses capacités à maintenir un certain attrait touristique. La France reste un pays favorisé qui dispose de nombreuses marges d'adaptation. En réalité, elle retient assez peu l'eau qu'elle reçoit (Seulement 4,7 %



du flux annuel d'eau est stocké en France, alors que l'on atteint presque 50 % en Espagne). L'ensemble des cours d'eau représente une longueur totale de 270000 km. Les bassins versants des quatre principaux fleuves, Garonne, Loire, Rhône, Seine drainent 63 % des eaux du territoire. Au-delà du niveau satisfaisant de l'écoulement total, la France jouit aussi de très bonnes capacités naturelles de stockage, grâce aux chaînes de montagnes et à d'importants aquifères souterrains.

Nous devons aller vers des cultures et des pratiques plus économes en eau. Il existe par exemple des cépages de vigne plus résistants et les programmes d'amélioration génétique, comme ceux déjà existants sur le blé, le maïs ou le tournesol qui doivent être poursuivis. Les exploitations devront aussi réapprendre à gérer la diversité, avec six à sept cultures différentes, ce qui exigera aussi plus de savoir-faire et plus d'emplois agricoles.

La priorité reste quand même, de nourrir la France. L'exécutif présentera son plan sur l'eau, une cinquantaine de mesures destinées à la fois à répondre aux urgences de l'été 2023 et à relever les défis de long terme en incitant chacun à la sobriété.

Les espaces de vie de la faune et de la flore diminuent comme peau de chagrin avec un morcellement des territoires, avec l'aménagement de nouvelles routes et les nouvelles constructions. On a perdu beaucoup d'espaces naturels dans les villes, et en morcelant, on empêche les espèces de circuler et donc de se reproduire.

Il faut arrêter d'utiliser des produits phytosanitaires, car ceux utilisés, soit par les agriculteurs, soit par les particuliers, impactent directement les nappes phréatiques. La Loi Labbé du 6 février 2014 interdit les produits phyto en milieu urbain.

Tout n'est pas perdu et chaque habitant peut donner un coup de pouce à la nature.

André COMBIER



PICARDIE



L'Assemblée Générale à Coucy le Château dans l'Aisne.

Les 25 membres présents et les 50 pouvoirs adressés au secrétaire ont permis une parfaite représentation de l'Amicale qui compte 122 adhérents.

Après un café d'accueil, le Président Georges Belat remercie les membres présents, excuse les administrateurs empêchés et demande à l'assemblée de respecter un moment de recueillement en souvenir des adhérents disparus.

L'assemblée a souligné sa satisfaction quant à la revalorisation de la retraite complémentaire servie en 2023, même si plusieurs adhérents considèrent que l'inflation, sur un an, demeure supérieure à 5%. Des souhaits sont exprimés pour que la revalorisation 2024 permette de suivre l'augmentation importante du coût de la vie.

Le Président signale qu'une refonte de la complémentaire santé PRAGA, pour les retraités, est envisagée. Celle-ci est due aux résultats déficitaires du PRAGA 100, au fait que 75% des assurés retraités ont plus de 75 ans et que les nouveaux retraités ne sont pas suffisamment nombreux à souscrire. PRAGA va donc proposer en 2024 un tarif calculé par tranche d'âge, comparable à certains produits du marché. L'ensemble des nouveaux assurés retraités seront désormais dépendant du nouveau tarif. Pendant une période à définir les assurés en portefeuille auront le choix de maintenir leur formule actuelle ou bien de basculer au nouveau tarif. Il est donc conseillé de faire un comparatif précis dès que nous serons officiellement et complètement informés de cette évolution.

Sur le sujet PRAGA, plusieurs adhérents relèvent des difficultés dans la gestion et le paiement de leurs frais de santé. Le Président rappelle l'information communiquée dans agéa senior infos. Les soucis rencontrés sont dus au transfert, au 1 janvier 2023, de la gestion d'APRIA vers TESSI. Les inconvénients



rencontrés seraient sur le point d'être corrigés.

Le Secrétaire Michel Krif présente le rapport d'activités de l'Amicale au cours de l'exercice 2022. Au delà des 3 Conseils d'Administrations, des contacts par courrier ou téléphone avec les adhérents, une journée touristique, début octobre, a permis aux adhérents de profiter d'une visite avec conférencière du Musée de Picardie d'Amiens. Un déjeuner-spectacle nous a réuni au cabaret La Belle Époque et, en fin d'année, nous avons adressé à chaque adhérent le calendrier 2024.

En l'absence du trésorier Jean-Louis Alonso, le Président présente le bilan financier de l'année 2022 qui fait ressortir un léger déficit de 183€ et un solde créditeur qui reste positif en respect des obligations faites en la matière aux associations. Georges Belat informe l'assemblée que désormais l'Amicale doit prévoir dans sa comptabilité, sur décision prise par la fédération agéa sénior, un actif cantonné dit «réserve stratégique» d'un montant fixé à 20€ par adhérent.

Après intervention des contrôleurs des comptes, le rapport financier mais aussi les rapports moral et d'activités sont approuvés par les membres à l'unanimité.

La vie des régions

Après le renouvellement des membres sortants, la parole est donnée à Dominique Bernard, Président d'agéa Haut de France et administrateur titulaire de CAVAMAC. Dominique nous présente les sujets d'actualité qui animent actuellement agéa. Il informe



Une partie du groupe devant les ruines du château

l'Assemblée de l'arrivée du nouveau Président de CAVAMAC en la personne de André Montocchio. Il nous fait un point sur la situation technique et financière du régime RCO et des travaux qui vont se mettre en place suite à l'adoption de la nouvelle loi sur les retraites.

Après un délicieux repas servi par le restaurant La Pomme d'Or, les adhérents sont invités, en après-midi, à une visite avec un guide-conférencier du Château de Coucy. Sur son éperon rocheux, nous découvrons les impressionnants vestiges de l'une des plus remarquables forteresses de l'occident médiéval édifiée au 13^e siècle. Monumental! Mais les nombreuses guerres, notamment celle de 14/18, ont mutilé les quatre tours et le donjon, le plus haut d'Europe. Avant ces multiples attaques, le château de Coucy fût l'un des sites les plus visités de France.

Musée et Café-Théâtre à l'APAGAR

La journée "Culture et Détente" organisée récemment par l'APAGAR (retraités de Picardie) s'est déroulée à Soissons dans l'Aisne.

Les trente cinq participants se sont retrouvés avec plaisir pour un café d'accueil avant d'être attendus par deux guides conférenciers de l'office de tourisme.

La matinée fut consacrée à la visite du Musée Saint-Léger situé dans l'ancienne abbaye du même nom. L'église abbatiale a livré aux visiteurs ses nombreux vestiges lapidaires particulièrement bien conservés. Ensuite, la visite s'est poursuivie par la découverte de l'immense salle "peinture et sculpture" récemment modernisée suite à l'acquisition de nouvelles œuvres accrochées sur le thème de l'amour. Divin, intime, légendaire ou dévastateur, l'amour a inspiré les artistes. Les visiteurs en ont eu confirmation.

Nous sommes attendu à 12h30 au Café-Théâtre Saint-Médard pour un délicieux déjeuner préparé et servi par la troupe Acaly. Après les agapes, nous nous installons face à la scène pour profiter d'un moment théâtral de qualité "Opération Molière".



Les acteurs d'ACALY notamment reconnus pour leur professionnalisme (présence habituelle au Festival d'Avignon) nous présentent, dans une version moderne, les scènes les plus connues du célèbre auteur. Gonflés à bloc les artistes nous livrent un spectacle tonitruant et drôle: les Précieuses Ridicules, Don Juan, Le Bourgeois Gentilhomme, les fourberies de Scapin, Le Médecin Malgré Lui, L'Avare...

Les adhérents ont apprécié et déjà en redemandent.



NORD-PAS DE CALAIS



Journée conviviale à Cassel

C'est avec beaucoup de regrets que nous avons été dans l'obligation d'annuler notre voyage prévu en Champagne le 17 octobre dernier... compte-tenu du peu d'inscrits.

Le programme, qui nous semblait pourtant attrayant, n'a pas séduit suffisamment afin d'assurer l'équilibre financier du voyage. Grosse déception donc pour les adhérents et leurs accompagnants qui s'étaient inscrits. Déception aussi pour le Bureau qui a passé du temps et dépensé beaucoup d'énergie pour l'organisation.

Mais notre ami Dominique Leurent a eu la bonne idée de transformer cette annulation en opportunité. Il a pensé que, cette date étant bloquée pour celles et ceux qui s'étaient inscrits, nous pourrions leur proposer une rencontre conviviale sur notre secteur.

C'est la ville de Cassel qui a été retenue et c'est ainsi que nous nous sommes retrouvés le 17 octobre en fin de matinée au musée départemental de Flandre pour une visite guidée.

Au-delà de son architecture remarquable, nous avons pu apprécier son impressionnante collection d'art flamand. Des maîtres anciens aux artistes contemporains, le parcours offre un panorama de la culture flamande, récemment enrichi de tableaux des plus grands peintres flamands des 16^e et 17^e siècles déposés par le musée des Beaux-Arts de Valenciennes. Nous avons ainsi admiré la diversité et la richesse de l'art flamand du XV^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Il est très agréable de découvrir ce dialogue entre art ancien et créations contemporaines au travers d'œuvres de différentes natures (dessins, estampes, tableaux, sculptures...), preuves de l'extraordinaire inventivité des artistes flamands.

A l'issue de cette visite, nous nous sommes dirigés vers la Taverne Flamande, à côté du musée, pour un bon moment de convivialité autour d'un bon repas.

L'après-midi libre a permis pour certains la visite de la ville, pour d'autres une marche ou, à quelques kilomètres, la visite d'Esquelbecq, « village préféré des français 2023 ».

Le secrétaire, **Albert Charlemagne**



ALSACE



Escapade champenoise des 10 et 11 Octobre 2023



Champagne-Ardenne



A peine revenus de notre voyage dans le Val de Loire en juin, dans l'euphorie de sa belle ambiance et de son succès, nos participants ont souhaité une petite sortie automnale, et précisément à REIMS en dehors des fortes affluences touristiques.

Et voilà, nous l'avons fait ce petit voyage, exceptionnel, court mais riche de découvertes en dehors de ce qui fait sa renommée, le champagne.

Pour bien commencer la journée, rien de tel qu'un petit déjeuner une fois que tout le monde était à bord, à hauteur de Saverne, pour ensuite se diriger vers Ste Menehould, ville de naissance de Dom Pérignon, moine bénédictin et inventeur du champagne.

Dans cette petite ville de caractère, nous avons déjeuné au Restaurant Le Cheval Rouge, qui a comme spécialité les pieds de cochons. Ce n'était pas le menu prévu, mais nombre de nos participants ont préféré, avec l'accord de l'aubergiste compréhensif, déguster ce plat !

Dès notre arrivée à REIMS, visite incontournable de sa cathédrale Notre Dame, joyau de l'art gothique, où pendant plus de 1000 ans les rois de France ont été couronnés. Après cette visite, nous avons découvert, sous le soleil, les prestigieuses places de la ville.

Un petit tour à l'Hôtel Mercure pour nous préparer à la soirée MUMM, grande maison fondée en 1827 avec une visite inoubliable de ses allées souterraines qui abritent près de 2 siècles d'histoire.

Mais le moment fort de notre séjour sera comme point d'orgue un dîner somptueux et gastronomique dans sa cave, dans une ambiance musicale, « tout au champagne à volonté » après une belle dégustation en apéritif.

La Champagne-Ardenne est bien entendu réputée pour le vin blanc pétillant qui porte son nom, incitant à l'implantation de prestigieuses maisons dans la cité de Reims et dans les villes d'Épernay et de Châlons-en-champagne. La région se caractérise principalement par sa campagne vallonnée, ses collines et ses réserves naturelles, mais nous avons aussi découvert un secret caché à Fleury-la-rivière, située à une vingtaine de kms d'Épernay, qui a fait la joie et l'émerveillement de nous tous.

Imaginez, il y a 45 millions d'années, le bassin parisien n'était encore qu'une mer et la montagne de Reims, une vaste plage tropicale arpentée par des escargots géants de plus de 40 cm de long, des Campaniles giganteum !



La vie des régions

Nous avons découvert un univers paléontologique d'une richesse incroyable dans un site fossilifère unique sous les vignes ! Une extraordinaire abondance de coquillages d'une superbe qualité, présentés dans les sables calcaires et les roches tels qu'ils ont été découverts. Un univers impressionnant ! Bien connu du monde de la paléontologie, il fascine par la remarquable conservation de ses coquillages.

Une visite insolite, passionnante et pédagogique au fil de galeries creusées dans des sédiments. Imaginez un viticulteur féru de paléontologie qui passe son temps libre à fouiller dans les sous-sols de la région. De découvertes en découvertes, il tombe sur un impressionnant gisement de coquillages des plus minuscules au plus imposants.

La Cave aux Coquillages met en avant son site fossilifère d'une richesse impressionnante dans un parcours souterrain de 200 m de long, qui nous a fait découvrir l'histoire fabuleuse de cette ancienne mer tropicale.

A la sortie de la cave, bien sûr, encore une coupe de champagne, nous sommes gâtés !



Pour terminer la journée, visite immanquable de l'avenue de champagne à EPERNAY, dite aussi « Avenue la plus riche du monde », qui regroupe les plus prestigieuses maisons de champagne du monde.

Et notre périple se termine sous le soleil par le verre de l'amitié sur la route du retour.

Mais c'est promis, nous nous reverrons bientôt, les propositions sont enregistrées !

Christine Weibel

« Avec l'âge, vient la sagesse. Avec le voyage vient la compréhension. »

Citation de Lake Sandra

OCCITANIE



Assemblée générale du vendredi 27 octobre 2023 Hôtel Mercure à Albi

Nombre d'agents présents 30, représentés 8. Soit un total de 38 agents sur 148 cotisants.

Denis CASTAGNET Président

Il annonce le programme de la journée et présente nos intervenants invités :

Bruno Quentin, qui interviendra sur PRAGA CAVAMAC.
Christophe MARCOU délégué du département du Tarn pour AGEA.

Philippe RAYNAUD Secrétaire présente le rapport d'activité.

Pour l'année écoulée, il y a eu une réunion du bureau et une réunion du conseil d'administration, donc bureau élu et délégués départementaux. La deuxième de ces réunions s'est tenue à CAHORS dans un souci de décentralisation. Activité « normale ».

Jean Paul VERT Trésorier présente le rapport financier.

Au 1^{er} Octobre 2023 nous avons encaissés 148 cotisations. Pour un crédit de 5 384 Euros.

Les dépenses : frais de banque, frais de timbres, frais d'expédition des cotisations, réunions de bureau, indemnités de déplacement, envois de fonds à AGEA représentent 3 106,49 €.

Notre année se solde donc par un solde créditeur de 2 278.51 Euros.

Quitus est donné à notre trésorier à l'unanimité.

Alain BORDERIE fait le compte rendu du congrès des actifs à Carcassonne.

Alain LARTIGUE ayant pris sa retraite, il ne peut plus être président de la structure AGEA OCCITANIE. Arnaud de SIMENCOURT le remplace à titre temporaire.

La vie des régions

Grégoire DUPONT directeur d'AGEA a fait un exposé très intéressant sur le problème des Catastrophes Naturelles. Les projections de 2021 sur 2050 sont très préoccupantes. Pour l'Occitanie et particulièrement les départements : 31, 82, et 32, on a déjà une grosse augmentation du coût des sinistres Cat. Nat. A terme on se pose la question de l'assurabilité de certaines communes très sinistrées et celle des risques agricoles.

Denis CASTAGNET fait le compte rendu de l'Assemblée Générale d'agéa sénior.

Après de nombreuses années au service de notre profession, Gérard LEBEGUE a décidé de ne pas se représenter. Il a été en responsabilité durant une période bien perturbée. Nous lui devons, entre autre, une fière chandelle pour avoir défendu notre cause face aux compagnies pour leur contribution à notre régime de retraite. Il est remplacé par Jean Pierre CHATELIER.

Comme préconisé au plan national, nous avons un chargé de la communication : Jérôme De BARDIES, un délégué social : Thierry SACAZE et une agent « pécheur » (chargée plus spécialement du recrutement de nouveaux membres) : Nadine VIALARD. Pour l'année 2024 les cotisations sont inchangées : 40 € par structure soit 80 € au total.

Le « Bulletin de convergence » permet de payer les deux structures en une fois.

Nous sommes invités à payer par un autre moyen que le chèque ; carte bancaire ou virement. La situation financière de notre syndicat est correcte.

Les stages pour les agents devant prendre leur retraite sont nombreux : 15 stages de l'ordre de 10 personnes pour l'année dernière. On peine toute-

fois à les faire adhérer à notre structure une fois la retraite prise.

Bruno QUENTIN intervenant pour PRAGA CAVAMAC.

PRAGA

Le gestionnaire a changé, Il s'agit de TESSI qui remplace APRIA depuis le 1 er Janvier 2023.

PRAGA a également adhéré à un réseau de soin: ITELIS ce qui permet de bénéficier de tarifs intéressants sur certaines prestations : lunettes...

L'Extranet de PRAGA est fonctionnel. On peut créer son compte...

www.praga-assurances.fr

CAVAMAC

La réforme des retraites décidée par notre gouvernement n'a aucune incidence sur notre retraite actuelle.

Le nombre des agences : 12 292 est en légère augmentation. L'âge moyen de la prise de retraite est de 64 ans et 3 mois. L'âge moyen d'entrée dans la profession est de 39 ans et 2 mois et la durée d'exercice moyenne est de 19 ans et 5 mois.

La revalorisation prévue pour l'année 2024 devrait être significative compte tenu de l'inflation.

Christophe MARCOU président du syndicat AGEA pour le TARN

Le taux d'adhésion des actifs à la structure syndicale est de 66 %.

Le département a fait une campagne de sensibilisation aux métiers de l'assurance particulièrement pour les collaborateurs d'agence.

Les sujets de préoccupation du département sont les mêmes qu'au niveau national. Les Catastrophes Naturelles, l'assurance récolte, le statut des agents, l'exercice en société et l'assurance des cyber-risques.

Après un excellent déjeuner pris sur place au restaurant LA VERMICELLERIE nous avons découvert la ville d'ALBI en « petit train ». Pour clôturer cette journée en beauté, une guide conférencière nous a fait une visite très intéressante de la Cathédrale Ste CECILE.

Le Président
Le secrétaire



NORMANDIE



Assemblée générale du 3 octobre 2023 à Villedieu-les-Poêles

Conjointement, s'est déroulée l'Assemblée Régionale de MAG3 Séniors NORMANDIE dont Mireille Gruyer est présidente.

On comptait 40 présents, 43 pouvoirs et 10 excusés pour l'Assemblée Générale agéa sénior.

Notre trésorier Hugues Lescure a présenté les comptes arrêtés au 26 septembre 2023 ; quitus lui a été donné. Jean-Pierre Chatelier nous a fourni les informations concernant la nouvelle Fédération agéa sénior et Jean-Marie Martin, délégué aux affaires sociales, a présenté le bilan de l'année 2022-2023.

Une assemblée Générale Extraordinaire a suivi pour valider la modification de trois articles des statuts d'agéa sénior NORMANDIE.

La prochaine réunion se fera la première semaine d'octobre, dans le département de l'Eure aux bons soins de Daniel Leclerc.



Après avoir partagé un délicieux repas au restaurant le fruitier, nous nous sommes rendus dans la joie et la bonne humeur à la fonderie de Villedieu-les-Poêles.

Ce fut une journée riche en informations pour les adhérents et un moment de convivialité bien agréable.

La présidente
Mireille Gruyer



AQUITAINE



Assemblée générale dans les salons de l'Automobile club de Bordeaux du 25 octobre 2023



Le président Pierre Fabre a accueilli une petite trentaine de confrères, conjoints et amis dans une chaleureuse ambiance.

Hommage à nos disparus, puis rapport moral par le président et rapport financier par Françoise TALLON. A l'unanimité, nous adoptons définitivement les appels de cotisation par mail et leur règlement par virement bancaire. Notre

trésorière nous présente les comptes, excellents. Les adhésions sont stables. Erik THOUVIGNON, notre délégué social, nous fait ensuite une présentation de l'évolution du régime PRAGA. Actuellement, 75% des adhérents ont plus de 75 ans. Une

réforme est attendue pour décembre. Le président Pierre Fabre a assisté, à Paris, à l'assemblée générale d'Agea Senior. Le fait marquant a été le départ de notre président national, Gérard Lebegue. Ses adieux furent émouvants. De longs et très fournis applaudissements l'ont remercié pour ses cinquante années de dévouement absolu à la défense de notre profession. Chapeau bas et merci l'artiste !

Notre intervenant, monsieur Jacques Fraisse, avait choisi comme thème « La transmission de son patrimoine après 70 ans ».

Son exposé fut suivi avec beaucoup d'intérêt, notamment sur l'aspect fiscal. Les questions furent nombreuses et très pertinentes.

Après un excellent déjeuner servi dans les salons de l'automobile club, nous sommes allés visiter, extérieurement et intérieurement, le magnifique monument aux Girondins de Bordeaux.

Encore une belle journée passée ensemble.

CHAMPAGNE-ARDENNES



CROISIÈRE SUR LA MEUSE le 11 MAI 2023

Par une douce matinée de printemps, les adhérents de Champagne-Ardenne se sont retrouvés à REVIN à l'embarcadère du bateau Charlemagne pour une agréable croisière sur la Meuse.

Nous embarquons et appareillons vers 11H sur la Meuse, rivière de plus de 900 kms traversant les multiples paysages, de Champagne, d'Ardenne, de Belgique et des Pays Bas où elle rejoint le Rhin qui se jette avec l'Escaut dans la mer du Nord, à proximité de Rotterdam, premier port européen.

Après deux années sans rencontre touristique, les retrouvailles furent chaleureuses et le café d'accueil très animé.

Pendant ce temps, le bateau navigue paisiblement sur les eaux de la rivière, traversant forêts et collines escarpées ayant connu les heures sombres des maquis Ardennais dont le funeste maquis des Manises, se situant sur le plateau boisé du Malgré-Tout.

Les rives sont verdoyantes et sauvages. Le paysage bucolique laisse l'esprit s'évader... « Meuse endor-



La vie des régions



meuse et douce à mon enfance » comme la décrivait Charles Péguy.

Un passage d'écluse interrompt ces moments de détente et de rêverie, nous permettant de nous initier aux manœuvres complexes des marinières : il faut amarrer fermement le bateau ou le maintenir au moteur, et suivre la montée des eaux.



Puis l'apéritif et le déjeuner sont servis ; les produits du terroir sont à l'honneur, et les conversations reprennent... en poursuivant le doux voyage.

Le bateau chemine au gré des méandres, accompagné d'un magnifique soleil de printemps.

Arrivé au terme la croisière, nous rejoignons le port, pour nous diriger vers les quais de Meuse.



Là un guide nous attend pour la suite de la journée.

Il nous présente :

La maison Espagnole :



Sa construction à pans de bois et encorbellements est particulière au XVI^e siècle, on y trouve actuellement un musée de la vie du quotidien d'autrefois, ainsi qu'une collection d'appareils de chauffage provenant de fonderies locales.

Puis la ville de Revin :

Son passé de ville neutre : tampon entre les Pays Bas et le royaume de France, et sa situation géographique au cœur de l'Europe ont largement favorisés les échanges : le commerce de bois, la fonderie et l'industrie, tels que : les marques Porcher, Faure, Arthur Martin... créant durant de nombreuses décennies un vaste bassin d'emploi dans le Val d'Ardenne. Nous poursuivons ensuite par une intéressante visite de l'intérieur d'une maison : au rez de chaussée, le musée mettant en scène les métiers et la vie d'autrefois et la collection de poêles Ardennais, puis dans les étages nous découvrons un impressionnant escalier de bois mettant en valeur la maîtrise des constructeurs de l'époque.

La journée se termine sous un soleil radieux, elle nous aura permis d'approfondir quelques pages de l'histoire de la vallée de la Meuse en Ardenne et d'admirer ses paysages paisibles et verdoyants en y ajoutant le plaisir de partager un moment de convivialité avec nos amis.

CENTRE VAL DE LOIRE



Réunion tridépartementale 18, 28, 36 du 12 octobre à Loches

Dans le cadre majestueux du Best WESTERN CITE ROYALE, ex Palais de justice de LOCHES, 28 adhérents et un agent actif étaient réunis ce matin-là.

Après les rituels habituels de réunion, sont présentés les rapports d'activité par le Président et financier, par le trésorier, JB de LA MONNERAYE. Une intervention de JF BARBOUX, notre Monsieur convivialité qui insiste sur la double appartenance. Vient ensuite le délégué social, Bruno LELUC. Il souligne l'importance de tenir à jour la PLAQUETTE INFORMATIONS PERSONNELLES pour aider les proches.

M. Christophe de Saint-Luc, agent en activité chez Generali à Tours, intervient pour parler du métier d'Agent Général en 2023 tel qu'il le vit.

Après un excellent déjeuner. L'après-midi est consacré à la visite du Moulin des Mécaniciens de BEAULIEU LES LOCHES.

Dans ce moulin, depuis le 19^e siècle et jusqu'aux années 1970, étaient fabriqués des outils destinés à équiper d'autres moulins.

Un voyage dans le temps. La roue à aubes tourne, une dizaine de machines-outils fonctionnent grâce à un système hydraulique complexe, d'axes et de courroies en cuir. Les bénévoles de l'association A2M font un beau travail de conservation et de restauration.

A VISITER : a2mbeaulieu@orange.fr ou <http://a2mb.jimdofree.com>



Nos actions du dernier trimestre

Ce dernier trimestre, nous avons voulu nous retrouver encore ensemble pour de nouvelles découvertes et partages. Certes, le fait d'habiter en Île-de-France le permet plus aisément en utilisant les transports en commun, ce qui est une chance pour nous !

En octobre, nous avons accompagné notre président à **Soisy-sous-Montmorency**, où **Alain Malnati** est élu local, pour son intronisation auprès de la **confrérie des Talmeliers**, nom des boulangers au Moyen Âge, pour promouvoir le bon pain et le commerce de proximité. La journée a commencé très tôt, après un petit déjeuner : pain, pâté, café, puis un défilé en musique dans les rues de la ville jusqu'à la mairie où un discours fût prononcé par le maire, premier vice-président du Val-d'Oise, qui a salué la présence de notre amicale et cité **Philippe Gauthier** avant que des friandises nous soient offertes.

Tranquillement avec orchestre et fanfare, nous nous rendîmes à l'église pour une messe de communion.



Retour pour les allocutions officielles, présentation des confréries et **remise de la médaille de compagnon** à notre président. Puis repas somptueux, entrecoupé par des danseurs experts. Les élus étaient là, maire, sénatrice et autres.

En novembre, nous fîmes sous les **passages couverts**, accompagnés d'une guide-conférencière. À Paris, il y en a 18. Un choix s'est imposé : départ du **Palais Royal**, devant les **colonnes de Buren**.

On attaque les deux premiers qui sont latéraux à la place. Ils ont tous un nom : on enchaîne vers **Véro-Dodat, Colbert, Feydeau, Panorama, Jouffroy** et enfin **Verdeau !**

La plupart furent édifiés dans la première partie du XIX^e. On y trouvait un ensemble de commerces variés. À l'époque, il n'y avait pas encore les grands magasins construits vers la fin du même siècle. Il était ainsi possible de faire ses emplettes à l'abri des intempéries. Aujourd'hui, ils sont essentiellement dédiés à la mode, aux artistes, aux galeristes et à la restauration.

Dernière pause au **Grand Colbert, rue Vivienne** afin de prolonger ce moment de partage. À l'origine, cette brasserie était un hôtel particulier (1637), plusieurs fois remanié. C'est en 1985, qu'une rénovation historique fut entreprise, mettant en valeur avec ses pilastres sculptés, ses consoles, peintures de style pompéien et son sol en mosaïque de toute beauté.



Prochaines sorties, 9 janvier et 26 mars !

Pour vous informer : ageasenor.fr/ile-de-france/

Pour retrouver la vidéo de nos dernières sorties, flashez ce QrCode.



La vie des régions

En décembre, les préparations des vœux 2024 et du film à poster sur notre site se sont déroulées le 12 décembre place des Vosges, nichée dans le Marais. La plus ancienne de Paris, carrée, harmonieuse, entourée d'élégants bâtiments du XVII^e au charme intemporel.

Entre-temps, le président et sa secrétaire ont utilisé le logiciel SiGar afin de réaliser l'action BDC. Hélas, nous avons appris qu'elle s'est confondue avec la démarche d'une autre amicale.

Nous adressons aux nouveaux membres des lettres ou des cartes postales. Est-ce le bon moyen pour

rétablir un lien entre nous, et plus généralement, comment échanger avec ceux qui nous délaissent ? Bien que notre site soit reconnu de qualité, tout ceci rend quand même la communication difficile, quand nous dépendons d'interventions, sans en avoir été informés. Les présidents se sont expliqués. Aux dernières nouvelles, ce seraient 8 adhérents, 7 venant de l'action de l'autre amicale et 1 de la nôtre, pour 2024 (+5,1 %). Alors bienvenue à eux, nous nous réjouissons de leur présence !

Malgré tout, grand coup de « blues » chez les Franciliens en cette fin d'année...

Notre « pêcheur » **Gérard Barbat** est pourtant très actif, à charge pour lui de contacter tous les entrants et futurs retraités. D'ailleurs, dès les nouveaux inscrits connus, Gérard a pris son téléphone pour les remercier !

Ne pas recruter assez de plus jeunes retraités, ne pas intéresser des anciens à nous rejoindre, à rester assidus, ne pas communiquer avec eux : à terme, cela ne donne pas beaucoup d'années de survie à cette amicale, avec une moyenne d'âge qui s'élève dangereusement, tous les ans ! Même si nous sommes heureux qu'ils soient donc tous en bonne santé !

Notre moral est atteint, mais notre motivation est intacte ! Nous avons un conseil soudé et actif !

Nous enverrons donc nos vœux par carte postale, en innovant cette année, puisqu'une vidéo pourrait y être vue grâce à un QR code.

Nous réfléchissons aussi à la réalisation d'un micro-bulletin de 2 ou 4 pages pour les abandonnés qui ne sont pas connectés. Nous préparons 2 visites, d'abord de **l'Hôtel de la Marine**, place de la Concorde, puis du **musée de la Marine** au Trocadéro, récemment somptueusement restauré.

Enfin, en ce début d'année, **nous offrons à tous les lecteurs** qui voudront bien flasher les QR codes ci-joints *, **une écoute de textes enregistrés par deux d'entre nous**, avec l'application YouTube. Emplis de tendresse et d'émotions, agrémentés par l'humour léger et grivois d'un abbé du XVIII^e, ils figureront dans un article en préparation sur « *Les resorts de l'Amour* ». Il sera probablement posté bientôt sur notre site car trop long pour être publié !

Anne-Marie Rétif, Gérard Barbat, Alain Malnati et Philippe Gauthier

Photographies : Anne-Marie Rétif et Gérard Barbat



Écoutez le poème de l'abbé de Lattaignant



Écoutez des extraits du journal de Christian Bobin

* Nous remercions Nelly et Alexis (épouse et fils d'un agent général en activité d'Île-de-France) pour l'aide technique remarquable, apportée à l'illustration de ces audios, extraits d'un livre de Christian Bobin et d'un poème de l'abbé de Lattaignant lus par Anne-Marie et Gérard, ainsi que Florent Dewas, notre webmaster.

Si ces QR codes ne sont plus lisibles, les audios sont sur la page d'accueil de notre site, accessibles à tous.



PAYS DE LA LOIRE



Le Mans, le 2 Décembre 2023

Chères amies, Chers amis,

Le temps passe trop vite, et les mois filent à toute vitesse. Nous voilà déjà en train de parler des fêtes de fin d'année.

L'activité de notre Amicale se poursuit et notre assemblée générale annuelle s'est tenue le 9 novembre, au Domaine des Lys à Ancenis.

Notre amicale compte 207 Adhérents. Cette année, 25 étaient présents et 38 « pouvoirs » ont été remis.

Domage que la salle ait été clairsemée... Les fauteuils étaient confortables...

J'ai eu l'honneur d'accueillir notre nouveau Président national, notre ami Jean Pierre CHATELLIER qui nous a présenté les grandes lignes de son programme pour l'année 2024.

Je tiens à remercier Jacques BIGOT, ancien administrateur GAVAMAC et PRAGA et membre de la C.F.R. ainsi que Jean Bernard NOBIRON, délégué social de notre région pour leurs brillants exposés sur les nouveautés CAVAMAC/PRAGA pour 2024 ainsi que sur la rente du conjoint.

Les adhérents présents ont pu échanger et poser les questions qu'ils souhaitaient.

J'ai rappelé mes réunions départementales qui se sont déroulées en mai 2023, sous le signe de la convivialité, en Vendée et en Loire Atlantique.

J'espère que les autres départements seront davantage mobilisés pour 2024. En effet, nous avons dû annuler les deux réunions prévues en Sarthe/ Mayenne et Maine et Loire. Ceci car nous n'étions pas en nombre suffisant.



La vie des régions



Notre trésorier Didier BOURRUT-LACOUTURE, que je tiens à remercier de sa présence, malgré une opération chirurgicale récente, nous a présenté les comptes de la région.

Je remercie également Alain THIBAULT, contrôleur des comptes sans oublier notre syndic et photographe d'un jour, Daniel GABORY.

Enfin, comme il se doit, nous avons clôturé cette assemblée générale par un apéritif, suivi d'un délicieux repas au restaurant du Domaine des Lys.

Il me reste à vous remercier de votre présence, à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et à vous présenter tous mes meilleurs vœux pour l'année 2024.

Le Président
Joel BERT



GRANDS VINS DE BOURGOGNE

Offre agée sénior (-10%)

Panachage possible

Rouge

Pernand Belles filles

2020 23€

Chambolle 1^{er} Cru «Les Baudes»

2017 60€

Corton Grand Cru

2020 88€

Blanc

Pernand Belles filles

2019 26€

Savigny 1^{er} Cru Clos des Guettes

2019 30€

Corton Charlemagne Grand Cru

2019 135€

*Nos offres pour bien démarrer
l'année 2024 :*

Coffret de 3 bouteilles du cœur
du domaine :

Savigny «Cœur de Village»

2018 rouge

Savigny 1^{er} Cru «Cœur de Guettes»

2017 rouge

Chambolle 1^{er} Cru «Cœur de Groseilles»

2018 rouge

Total : 110€

Prix agée sénior : 99€

**Pour passer commande
ou connaître la liste
complète de nos vins +
les frais de port :**

**CONTACTEZ
oenotheque@hdv.fr
03 30 21 52 13**



NOS PEINES :

AQUITAINE

Jean-Pierre BONNET 24380 EGLISE NEUVE DE VERGT

ALSACE

Marianne LARCHET 68100 MULHOUSE
André BINGERT 68500 GUEBWILLER

AUVERGNE - RHONE ALPES

Roger VORELLI 03380 LA CHAPELANDE

BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Maurice RACCA 25300 PONTARLIER

CENTRE

Alain ROBERT 45100 ORLEANS

LANGUEDOC

Monique BOYRON 34800 CLERMONT L'HERAULT
Gabriel MAEGH 34120 PEZENAS
Pierre DUPUY 34200 SETE
Robert DAIROU 30000 NIMES

LORRAINE

Albert BLASONI 54980 BATILLY

PAYS DE LA LOIRE

Huguette CHAUVIN 85200 L'ORBRIE
Yves SELLIER 44115 BASSE GOULAIN
René DANIEL 44110 CHATEAUBRIANT
Yves ARZUR 29000 BREST

POITOU CHARENTES

Jean-Claude VERTADIER 79700 MAULEON



Agéa sénior présente ses sincères condoléances aux familles.

Hommage à Alain Robert

Alain nous a quitté après s'être battu comme un lion contre une maladie implacable. Son courage n'a eu d'égal que sa combativité.

Retracer son parcours serait bien long, mais il l'avait lui-même expliqué lors de sa remise de la médaille de l'ordre National du mérite : le fil d'ariane de sa vie était un adage équestre du Cadre noir de Saumur : CALME, en AVANT et DROIT.

Son engagement exemplaire au service des autres, s'est exercé bien sûr dans sa profession d'Agent Général d'abord à CHERBOURG à Vendôme puis à Blois.

Il avait une passion pour le sport : le tennis où il excellait, le golf et aussi la voile

Il a œuvré avec bonheur pour le tourisme dans sa région. L'intérêt qu'il portait « aux autres » l'a mené vers la politique qui l'a toujours intéressé. Il avait un rôle important auprès du CESER (Conseil Economique social et environnemental).

Il aimait la musique et les chants grégoriens.



Hommage

Je veux évoquer son engagement dans notre profession d'Agent Général. Pendant de nombreuses années, il s'est dévoué pour la formation des jeunes agents. Son expérience était mise à la disposition des futurs professionnels et tous étaient captivés par ses interventions.

De façon un peu plus personnelle, je veux témoigner de la personne qu'il était lorsqu'en 2016 nous avons été élus à REUSSIR SENIOR. Nous avons évidemment échangé avant ces élections et notre confiance était réciproque, mais au fil des années il est devenu plus qu'un collègue, un ami.

Lorsque nous avons des difficultés à résoudre une situation compliquée, son intelligence, son calme, son sang-froid m'ont été d'une aide précieuse. Il m'a soutenu pendant mes 6 années et nous parlions d'un même langage.

Alain était un homme « élégant » dans son attitude, dans sa manière de s'exprimer, son charisme naturel ne laissait personne indifférent.

ALAIN aimait les citations, celle-ci d'Abraham Lincoln lui va si bien : « Ce ne sont pas les années qui comptent dans votre vie, mais la vie dans vos années ».

Je terminerai par une autre citation de Jean d'Ormesson : « il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants ».

Marie-Odile CORMIER



DOMAINE DE ROCFONTAINE

Situé à PARNAY sur le coteau qui surplombe la Loire entre Saumur et Montsoreau le DOMAINE DE ROCFONTAINE est exploité depuis trois générations, selon la tradition :

- Vendanges manuelles à 90%
- Vinification traditionnelle

Si un jour vous passez à Parnay, c'est en empruntant les rues étroites de cette commune que vous parviendrez jusqu'aux caves de Truffeau du Domaine.

Je serais heureux de vous accueillir.

Adhérents agés sénior : vous bénéficiez d'une réduction de 15%
sur vos achats de superbes vins Saumur Champigny et Saumur Blanc



Bon de commande
au dos

Calendrier

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES AMICALES DE RÉGIONS

| | |
|--------------|--------------------------------------|
| 14 MARS | AURA |
| 4 AVRIL | CENTRE VAL DE LOIRE À CHARTRES (28) |
| 24 AVRIL | LANGUEDOC |
| 22 ET 23 MAI | TERRES DU SUD À AIX EN PROVENCE (13) |
| 24 MAI | BRETAGNE À MORLAIX (29) |

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES AMICALES DE COMPAGNIES

| | |
|---------------|---|
| 21 MARS | ACR ABEILLE À PARIS (75) |
| 02 AVRIL | AACRG LORS D'UNE CROISIÈRE SUR LE RHÔNE (DU 01/04 AU 05/04/2024) |
| 04 AVRIL | SWISS AGA SENIOR À LILLE (59) |
| 10 ET 11 JUIN | CONGRÈS SAGAMM SENIOR À ARCACHON (33) |

SORTIES ET VOYAGES

| | |
|--------------|-------------------------------------|
| 26 AU 31 MAI | ACR ABEILLE : CROISIÈRE SUR LE RHIN |
|--------------|-------------------------------------|

BON DE COMMANDE à adresser à :

DOMAINE DE ROCFONTAINE

accompagné de votre règlement par chèque : **7 ruelle des Bideaux - 49730 PARNAY**

Tél. : **02 41 51 46 89** - Port. : **06 09 28 33 83** - E-mail : **domaine-de-rocfontaine@wanadoo.fr**

Commande possible site agéa sénior www.ageasenior.fr / code partenaire : ageaseni

| Caisse de 6 ou 12 bouteilles | Prix unitaire en € TTC | Prix unitaire agéa sénior en € TTC | Qté | Total |
|---|--|------------------------------------|-----|-------|
| Saumur A.O.C. - Tradition 75 cl. (2018-2020) | 7,00 | 6,00 | | |
| Saumur A.O.C. - Orée du Bois 75 cl. (2018-2020) | 9,50 | 8,00 | | |
| Saumur Champigny A.O.C. Tradition - 75 cl. (2020-2022) | 8,00 | 6,80 | | |
| Saumur Champigny A.O.C. Vieilles Vignes - 75 cl. (2022) | 9,00 | 7,70 | | |
| | Sous total | | | |
| | Frais de port par 12 bouteilles : 28 € Frais de port par 24 bouteilles : 41 € OFFERT à partir de 36 bouteilles | | | |
| | TOTAL €TTC | | | |

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

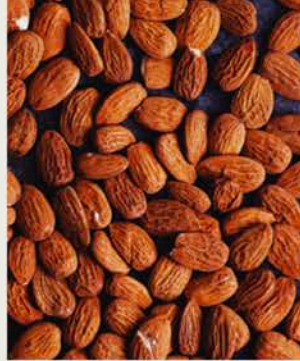
Mail :

VINS BLANCS

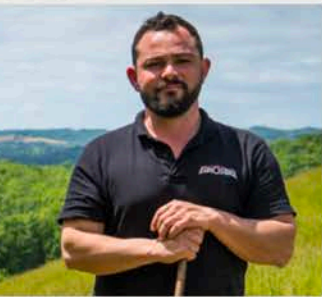
VINS ROUGES



POUR DE BON



Commandez + de
20.000 produits frais
en direct de **700 petits**
producteurs locaux
et engagés sur
Pourdebon.com



15€ offerts
avec le code
AGEA24*



livraison
partout
en France



Pourdebon est une Place de Marché de produits frais qui rapproche des producteurs et des artisans passionnés, héritiers d'un authentique savoir-faire, des consommateurs soucieux d'une alimentation plus saine, plus goûteuse et plus responsable

*Valable jusqu'au **31/12/2024** pour un minimum d'achat de **75€**
Pour votre 1er commande uniquement



www.pourdebon.com

Nouveaux adhérents

| | | | |
|----------------|--------------|-------|--------------------------|
| AUDRIFFEN | MARC | 38740 | VALBONNAIS |
| BADE | PHILIPPE | 67000 | STRASBOURG |
| BEAUVIR | PIERRE | 20166 | PIETROSELLA |
| BONIN | YVES | 03200 | LE VERNET |
| BOUNHOURE | CLAUDE | 65000 | TARBES |
| CHERY | BRIGITTE | 62130 | ST POL SUR TERNOISE |
| CORREARD | OLIVIER | 71300 | MONTCEAU LES MINES |
| COUE | PASCAL | 59800 | LILLE |
| D HULST | THIERRY | 59780 | WILLEMS |
| DE LA BROUSSE | JEAN-HUGUES | 44700 | ORVAULT |
| DEBACQ | ROBERT | 24310 | BRANTOME EN PERIGORD |
| DENIS | ALAIN | 85340 | LES SABLES D OLNNE |
| DREAN | PATRICK | 56260 | LARMOR PLAGE |
| EYSSAUTIER | CHRISTOPHE | 39360 | CHASSAL |
| GIANNANDREA | MARC | 54400 | LONGWY |
| GROSZ | NADINE | 59553 | LAUWIN PLANQUE |
| GUET | THIERRY | 28380 | ST REMY SUR AVRE |
| HENRY | GILLES | 67000 | STRASBOURG |
| HOUSTIN | MICHEL | 50670 | ST MICHEL DE MONTJOIE |
| LAPERRIERE | HELENE | 74940 | ANNECY |
| LORIEUL-AUBERT | HERVE | 56400 | BRECH |
| LORTET | JACK | 88000 | EPINAL |
| MARTEL | DANIEL | 80200 | PERONNE |
| MAURIN-POTTIER | CHRISTINE | 16120 | CHATEAUNEUF SUR CHARENTE |
| MENOZZI | PIERRE | 34330 | LA SALVETAT SUR AGOUT |
| MILLESCAMPS | PATRICK | 59223 | RONCQ |
| MILLIAT | JEAN-LOUIS | 84450 | ST SATURNIN LES AVIGNON |
| PETIT | YVES | 83000 | TOULON |
| ROBIN | JEAN-CLAUDE | 22950 | TREGUEUX |
| ROLLAND | ANDRE | 73460 | TOURNON |
| ROUGIER | HUGUETTE | 24600 | VILLETTOUREIX |
| SALMON | ALAIN | 16400 | LA COURONNE |
| SALVIA | CHRISTIAN | 63870 | ORCINES |
| SERAINÉ | THIERRY | 21000 | DIJON |
| SOUYRIS | BERTRAND | 69008 | LYON |
| TERIO | PATRICK | 42160 | ST CYPRIEN |
| YVOZ | JEAN-JACQUES | 01300 | CHAZEY BONS |



LAGRANGE
vacances

ATTITUDE
vacances



ATTITUDE VACANCES GROUPE LAGRANGE :

- **300 stations de vacances**, en France et en Europe à la mer, à la campagne et à la montagne
- **Un choix unique** de résidences et de campings haut de gamme 3, 4 et 5★
- L'opportunité **d'escapades citadines** et de **courts-séjours**

RENDEZ-VOUS SUR VOTRE SITE DÉDIÉ
www.attitude-vacances.com

- Saisissez votre code d'identification Partenaire :
- Afin de valider votre réservation, **un acompte de 30%** (+ frais d'inscription) devra être réglé par carte bancaire, chèque, chèques vacances, chèques cadhoc, chèques Kadéos, chèques cadeaux Tirgroupé.
- Le solde est à régler au plus tard un mois avant votre départ.

AGEAS75D

Bénéficiez d'une
REMISE de 10%*

sur tous les séjours mer,
montagne & campagne

cumulable avec
les promotions en cours
pouvant aller jusqu'à -60%

*Votre remise partenaire s'applique sur l'hébergement et sur certaines options réglées dès la réservation (parking, forfait ménage final, linge, animal, tv).

Les forfaits remontées mécaniques, le matériel de ski, le spa, la restauration et la livraison de repas bénéficient d'une remise de 5% maximum en pré-réservation uniquement.
Frais d'inscription en sus : 2% du montant du dossier avec un minimum de 7€/personne/semaine dans la limite de 2 semaines.



florajet

-15%

sur le montant
des fleurs

ENVOYEZ des fleurs, nos artisans fleuristes
transmettront vos plus belles émotions au travers de
leurs créations, partout en France et en 4 heures.

COMMANDEZ
sur notre site, www.florajet.com

OFFRE RÉSERVÉE
AUX ADHÉRENTS AGÉA SÉNIOR
pour toute commande effectuée
avant le 31/12/2024 minuit.
Indiquez le code **AGEA15**.

NOTRE OFFRE ?
*-15% de remise immédiate sur le montant des fleurs,
vos frais de livraison à 12,95 €*

Conseil d'Administration **agéa sénior**

PRESIDENT



Jean-Pierre CHATELLIER (origine Adc Réussir Sénior)
34 bis, La Bigotière
44690 MAISDON S/ SEVRE
☎ 02 40 54 52 68 ☎ 07 77 37 07 66
✉ jp.chatellier@wanadoo.fr

PRESIDENT ADJOINT



Pascal ROBIN (origine Adr AURA)
12, rue Virgile
42100 SAINT ETIENNE
☎ 04 77 37 87 12 ☎ 06 80 59 44 29
✉ pascal.robin.1088@orange.fr

VICE-PRESIDENT



Michel JENNY (origine Adr Alsace)
32, rue Gal. De Gaulle
68340 RIQUEWIHR
☎ 03 89 49 01 08 ☎ 06 09 31 30 56
✉ jenny.michel@wanadoo.fr

VICE-PRESIDENT



Jean-Luc BONNEFOI (origine Adc Réunir Sénior)
499 c, Av.de la Granda Rimade
06270 VILLENEUVE LOUBET
☎ 06 12 42 37 61
✉ bonnefoi36@gmail.com

SECRETAIRE GENERAL



Ronan ROMIEUX (origine Adc Sagamm senior)
4, rue des mésanges 56530 QUEVEN
☎ 06 07 83 77 23
✉ ronan.romieux@wanadoo.fr

TRESORIER GENERAL



André COMBIER (origine Adr Languedoc)
15, Allée des Ecoliers 30900 NIMES
☎ 06 07 32 51 53
✉ combierandre@orange.fr

SECRETAIRE ADJOINT



Jean-François ROUSSET (origine Adr AURA)
199, rue des Rippes
73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE
☎ 04 79 64 20 38
☎ 06 80 17 3373

TRESORIER ADJOINT



Jean-François MONTJEAN (origine Adc Mag3 Sénior)
17 rue des Rosiers
74960 ANNECY
☎ 06 03 29 78 60
✉ jf.montjean@gmail.com

ADMINISTRATEURS



Yves MAITRE (origine Adr Ile de France)
105, rue de la Prévote
78955 CARRIERES SUR POISSY
☎ 01 39 70 53 89 ☎ 06 09 83 82 66
✉ ymaitre78@gmail.com



Jean-Philippe MARTIN (origine Adc Sagamm sénior)
6, allée des roitelets
44250 SAINT BREVIN LES PINS
☎ 06 24 30 15 47
✉ jeanphilippe.martin44@gmail.com



Pascal TOURNEMINE (origine Adr Lorraine)
75, rue de la Colline
54000 NANCY
☎ 06 84 08 56 27
✉ pascal.tournemine@gmail.com



Bernard BROSSARD (origine Adc Réussir sé-
4, rue de l'Angelot
77470 TRILPORT
☎ 01 64 35 97 ☎ 06 08 64 78 51
✉ bernardbrossard@wanadoofr

SYNDIC



Rémy EON (origine Adc Sagamm Sénior)
9 rue des Rochers Gaveaux
56490 GUILLIERS
☎ 06 80 06 48 17
✉ remy.eon@orange.fr

CONTROLEUR DES COMPTES



Charles PATOUILLARD (origine Adr AURA)
380 chemin du petit bois
42110 SALVIZINET
☎ 04.77.27.13.96 ☎ 06.88.90.34.40
✉ veroetcharles@hotmail.fr

CONSEILLERS DU PRESIDENT



Gérard LEBEGUE
1 Route de la Deille
63490 USSON
☎ 06 70 13 78 33
✉ gerard.m.lebegue.18.auv@orange.fr



Pierre EPINEUSE
5 rue Hélène Boucher
76240 BONSECOURS
☎ 06 52 20 49 92
✉ epineuse.ageasénior@gmail.com

Président d'honneur : Gérard LEBEGUE - Présidents honoraires: Georges BELAT / Michel MOULETTE



Répertoire des Présidents d'Amicales de REGIONS

Adhérentes à agéa sénior

BRETAGNE 006

22 29 35 56

Yves TREVILLY



30, Bd. De Roche bonne
35400 SAINT MALO
☎ 02 99 20 18 68
📞 06 83 04 11 40
✉ yves.trevilly@wanadoo.fr

NORMANDIE 017

14 27 50 61 76

Mireille GRUYER



15, rue Greenock
76450 CANY-BARVILLE
☎ 02 35 97 59 34
📞 06 80 07 33 02
✉ mireille.gruyer.old@orange.fr

ILE DE France 019

75 77 78 91 92 93 94 95

Philippe GAUTHIER



13, Allée de l'Avenir
94420 LE PLESSIS
TREVISE
☎ 07 84 43 39 20
✉ ppgauthier94@gmail.com

PICARDIE 018

02 60 80

Georges BELAT



6, rue du Bloc
02250 MARLE
☎ 03 23 20 07 34
📞 06 85 84 87 47
✉ george.belat@orange.fr

Pays de la Loire 021

44 49 53 72 85

Joël BERT



Résidence Jade
4 b, rue Molière
72190 COULAINES
☎ 02 53 15 23 46
📞 06 16 48 00 53
✉ jeanphilippe7217@gmail.com

NORD- PAS DE CALAIS 016

59 62

Philippe BLAISE



23, avenue Pointcaré
59700 MARCQ
EN BAROEUL
☎ 06 09 10 66 70
✉ philippe.blaise@orange.fr

LORRAINE 012

54 55 57 88

Charles CLAUDE



43, rue de la Préfecture
88000 EPINAL
☎ 06 21 53 86 67
✉ charles.claude88@sfr.fr

POITOU- CHARENTES 009

16 17 79 86

Gérard FILOCHE



7, avenue Emile Zola
17200 ROYAN
☎ 05 46 39 35 23
📞 06 81 25 90 62
✉ filoche.g@wanadoo.fr

ALSACE 001

67 68

Daniel SIMONI



81, RTE de Ste Blaise
La Roche
67420 PLAINE
☎ 03 88 47 20 51
📞 06 80 25 45 52
✉ daniel.simoni67@gmail.com

LIMOUSIN 011

19 23 87

Jacques CESSAT



56, rue du Gué Giraud
87200 SAINT JUNIEN
☎ 05 55 02 90 39
📞 06 12 04 51 33
✉ jacquescessat@aol.com

CHAMPAGNE- ARDENNE 008

08 10 51 52

Claude PARADIS



3, rue des mésanges
10440 TORVILLIERES
☎ 03 25 78 40 99
📞 06 72 87 06 63
✉ claudepara10@yahoo.fr

AQUITAINE 002

24 33 40 47 64

Pierre FABRE



17, rue de
Strasbourg
47000 AGEN
☎ 05 53 96 56 31
📞 06 72 75 33 91
✉ pierre.fabre8@wanadoo.fr

LANGUEDOC 010

30 34 48

André COMBIER



15, Allée des
Ecoliers
30900 NIMES
☎ 06 07 32 51 53
✉ combierandre@orange.fr

BOURGOGNE- FRANCHE-CONTÉ 005

21 25 39 58 70 71 89 90

Dominique GALLAND



6, rue de Volnay
21800 CHEVIGNY ST
SAUVEUR
☎ 09 52 89 17 65
📞 06 80 13 15 74
✉ dgaland2@icloud.com

CENTRE VAL DE LOIRE 007

18 28 36 37 41 45

Gilbert DIXIMUS



31, rue de Châteaudun
28220 CLOYES LES TROIS RI-
VIERES
☎ 02 37 98 54 25
📞 06 03 11 30 00
✉ gilbert.diximus@wanadoo.fr

OCCITANIE 015

09 11 12 31

32 46 65 66

81 82

Denis CASTAGNET



ESTOUBE 32700 LECTOURE
☎ 05 62 68 98 62
📞 06 08 51 35 78
✉ castade@gmail.com

AUVERGNE RHÔNE-ALPES 020

01 03 07 15 26 38 42 43

63 69 73 74

Pascal ROBIN



12, rue Virgile
42100 SAINT ETIENNE
☎ 04 77 37 87 12
📞 06 80 59 44 29
✉ pascal.robin.1088@orange.fr

TERRES DU SUD 014

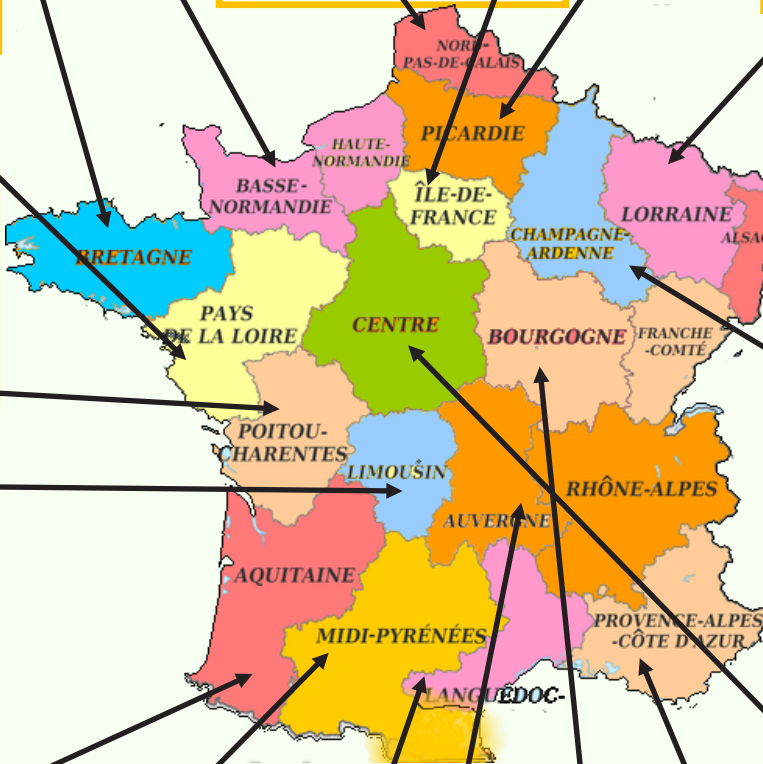
04 05 06 13 20

83 84 97 98 99

Yves RICHARD



56, Impasse des
Lauriers Saucés
83520 ROQUEBRUNE
S/ ARGENS
☎ 04 98 11 11 79
📞 06 84 75 85 88
✉ yves.richard83520@gmail.com



Répertoire des Présidents d'Amicales de **Compagnies**

adhérentes à aréa sénior

ACR ABEILLE

104



Président
Jean-Pierre MORIN
9, Chemin de la Chanelle
Le Chauffour
63500 ORBEIL
☎ 04 73 89 02 31 ☎ 06 68 27 68 06
✉ morinjean-pierre@orange.fr

MÉDICALE DE France

105



Présidente
Marie-Pierre BARBET
26 ter, rue de l'Espérance
94000 CRETEIL
☎ 06 08 97 52 64
✉ mapi.barbet@orange.fr

AGAR-AZUR—Cie AZUR Assurances

106



Présidente
Bernadette DEMANGE
17, rue Jacques Prévert
94880 NOISEAU
☎ 01 45 9 0 06 72 ☎ 06 16 47 02 56
✉ br.demange@gmail.com

AACRG – Cie GÉNÉRALI

107



Président
Thierry SEVOZ
Résidence Les Katikias—71, Chemin de l'Escouche
83150 BANDOL
☎ 06 88 96 80 40
✉ sevozthierry@gmail.com

AGAREGAN - Cie GAN

108



Président
Gérard ALEXANDRE
Les Rives de Parc - 70, quai du Héron
59500 DOUAI
☎ 03 21 91 51 08 ☎ 06 88 71 97 83
✉ galexan59@gmail.com

SAGAMM-Senior - Cie MMA

109



Président
Jean Philippe MARTIN
6, allée des roitelets
44250 SAINT BREVIN LES PINS
☎ 06 24 30 15 47
✉ jeanphilippe.martin44@gmail.com

MUTUELLE DE POITIERS - Cie Mut.de Poitiers

110



Président
Marcel RETAILLEAU
477, rue des Embruns
85440 TALMONT SAINT HILAIRE
☎ 02 51 20 34 69 ☎ 06 08 21 50 89
✉ retailleau_marcel@orange.fr

REUNIR SENIOR - Cie THELEM

111



Président
Louis Marie RICHARD
15 bis, rue des Epinettes
85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE
☎ 06 25 06 67 13
✉ louismarie.richard@gmail.com

SWISS AGA SENIOR

112



Président
Yves MAITRE
105, rue de la Prévôte
78955 CARRIERES SUR POISSY
☎ 01 39 70 53 89 ☎ 06 09 83 82 66
✉ ymaitre78@gmail.com

MAG3 Senior - Cie ALLIANZ Gpe

116



Président
Bernard MOUREY
4, rue Joachim du Bellay
70300 LUXEUIL LES BAINS
☎ 03 84 40 14 66 ☎ 06 13 82 20 27
✉ bmh.mourey@gmail.com

CONVERGENCES Seniors - Cie AREAS

117



Président
Jean-Pierre MARNIQUET
112, Boulevard du Maréchal Juin
78200 MANTES LA JOLIE
☎ 06 07 21 8351
✉ jeanpierremarniquet@gmail.com

REUSSIR SENIOR - Cie AXA

118



Président
Bernard BROSSARD
4 rue de L'Angelot
77470 TRILPORT
☎ 01 64 35 97 44 ☎ 06 08 64 78 51
✉ bernard.brossard@wanadoo.fr



ÉLUS agéa sénior à CAVAMAC

TITULAIRES

SUPPLEANTS



Marie-Odile CORMIER
5, rue des Boulaies
58320 GERMINY SUR LOIRE
☎ 0386 68 87 08 ☎ 06 86 88 44 54
✉ Marie-odile.cormier@orange.fr



Pascal ROBIN
12, rue de Virgile
42100 SAINT ETIENNE
☎ 04 77 37 87 12 ☎ 06 80 59 44 29
✉ pascal.robin1088@orangr.fr



Jean-Luc BONNEFOI
499 c, Av. de la Grande Rimade
06270 VILLENEUVE LOUBET
☎ 06 12 42 37 61
✉ bonnefoi36@gmail.com



Philip CARREAU
Le moulin d'Este
24, traverse St Pierre
13100 AIX EN PROVENCE
☎ 06 27 88 27 42
✉ philip.carreau@gmail.com



Georgs BELAT
6, rue du Bloc
02250 MARLE
☎ 03 23 20 07 34 ☎ 06 85 84 87 47
✉ george.belat@orange.fr



Bernard PACAUD
2, rue Picasso - chez Barré
17770 ECOYEUX
☎ 05 46 92 06 56 ☎ 06 81 32 35 15
✉ bpacaud17@gmail.com

REPRÉSENTANTS agéa sénior à PRAGA



Jacques CESSAT
56, rue du Gué Giraud
87200 SAINT JUNIEN
☎ 05 55 02 90 39 ☎ 06 12 04 51 33
✉ jacquessessat@aol.com



André COMBIER
15, Allée des Ecoliers
30900 NIMES
☎ 06 07 32 51 53
✉ combierandre@orange.fr



Pascal ROBIN
12, rue Virgile
42100 SAINT ETIENNE
☎ 04 77 37 87 12 ☎ 06 80 59 44 29
✉ pascal.robin.1088@orange.fr



Philip CARREAU
Le moulin d'Este
24, traverse St Pierre
13100 AIX EN PROVENCE
☎ 06 27 88 27 42
✉ philip.carreau@gmail.com



Eric FROMAIN
20 rue du President Paul Kruger
69008 LYON
☎ 06 77 50 04 50
✉ fromaineric@gmail.com



Jean -François MONTJEAN
17 rue des Rosiers - Cran Gevrier
74960 ANNECY
☎ 06 03 29 78 60
✉ jf.montjean@gmail.com

REPRÉSENTANTS agéa sénior à la CNRPL



Christian COEURE
Domaine de Bel Air –Entrée B
9, rue Mi les Vignes
54520 LAXOU
☎ 06 07 09 98 11
✉ cnrpl@orange.fr
Président du Conseil d'Administration
Membre du bureau de la CFR



Jean-Pierre CHATELLIER
34 bis, La Bigotière
44690 MAISDON S/ SEVRE
☎ 02 40 54 52 68
☎ 0777 37 07 66
✉ jp.chatellier@wanadoo.fr



Jacques BIGOT
11, rue de Pont du Jour
86200 LOUDUN
☎ 06 08 71 93 00
✉ jacquesbigot@wanadoo.fr
Suppléant
Délégué de la CNRPL auprès de la CFR

BON DE COMMANDE

VALABLE DU 1^{ER} JANVIER 2024 AU 31 DECEMBRE 2024

| Bouteilles | Tarif €TTC Par bouteille | Offre AGEA SENIOR | Soit un prix Par carton | Nb de CARTONS | Total TTC |
|--|-----------------------------|----------------------|----------------------------|------------------|-----------|
| Cordon Bleu Brut - 75cl (carton de 6) | 42.00 | -25% | 189.00€ TTC | | |
| Cordon Bleu Brut - 37,5cl (carton de 12) | 22.00 | -25% | 198.00€ TTC | | |
| Cordon Bleu Brut - 150cl (carton de 3) | 84.00 | -25% | 189.00€ TTC | | |
| Cordon Bleu Demi Sec - 75cl (carton de 6) | 42.00 | -25% | 189.00€ TTC | | |
| Cordon Bleu Rosé - 75cl (carton de 6) | 52.00 | -25% | 234.00€ TTC | | |
| Princes Blanc de Blancs - 75cl (carton de 6) | 80.00 | -25% | 360.00€ TTC | | |

Nom :

Adresse

.....

CP: Ville :

Tél. :

Mail :

Franco de port à partir de **600€TTC**
par adresse. Participation aux frais
de port de **24€TTC** pour toute
commande inférieure.
Paiement avant expédition de la
marchandise.

TOTAL €TTC

BON DE COMMANDE à adresser à : **CHAMPAGNE DE VENOGÉ**

À renvoyer : 33 avenue de Champagne - 51200 EPERNAY

Chèque joint à l'ordre de **CHAMPAGNE DE VENOGÉ**



Avantages
AGEA SENIOR 2023:
25% de remise



Noblesse oblige

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.